

Une activité pluvio-orageuse localement assez marquée accompagnée parfois de rafales de vent, affecte depuis hier plusieurs wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Il s'agit des wilayas de Ghardaïa, Djelfa, Laghouat, M'sila, Biskra et Ouargla, où les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité du BMS qui s'étale du lundi 15h00 au mardi à 9h00, précise la même source.

P.2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 

33° : ALGER
35° : TAMANRASSET

Mardi 5 septembre 2017 - 14 dhou Al hijja 1438 - N° 1700 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ITALIE

LE MINISTRE ITALIEN DE L'INTÉRIEUR, MARCO MINNITI À ALGER:

«L'Algérie, "un pays clé" dans la région pour l'Italie»

► «Vers l'actualisation de l'accord sécuritaire bilatéral de 2009»

P.24

ALGÉRIE-FRANCE

Messahel : «Introduction d'une demande pour la nomination d'Abdelkader Mesdoua en qualité d'ambassadeur d'Algérie en France»

P.24

DIPLOMATIE

M. Fouad Sadiq Mohamed Al-Baharna nouvel ambassadeur du Bahreïn en Algérie

P.24

OUVERTURE DES SESSIONS PARLEMENTAIRES 2017-2018 DE L'APN ET DU CONSEIL DE LA NATION

M. Bouhedja dénonce certaines voix qui tentent «de semer le doute sur les institutions de l'Etat»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhedja, a dénoncé hier à Alger «certaines voix, portant de faux jugements» qui tentent «de semer le doute sur les institutions de l'Etat et sur sa crédibilité». «Certaines voix qui portent de faux jugements et qui dépassent l'éthique politique et tentent, par désespoir, de semer le doute sur les institutions de l'Etat et sa crédibilité ignorent sciemment et pour des raisons obscures la logique constitutionnelle car leur objectif apparent n'est rien d'autre que d'affaiblir les institutions constitutionnelles de l'Etat et de faire reculer le pays avec tous les risques que comporte cette aventure dans l'inconnu», a-t-il déclaré lors de son discours à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire.

P.4-5



► « Les résidus du terrorisme essuieront un échec cuisant face à la lutte implacable de l'armée nationale »

► Réunion demain du Conseil des ministres

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé hier à Alger la tenue, demain, d'une réunion du Conseil des ministres sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

► Présentation du plan d'action du gouvernement dans 10 jours

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a annoncé hier à Alger que le plan d'action du gouvernement sera présenté devant l'Assemblée populaire nationale (APN) dans les dix prochains jours.

ÉLECTIONS LOCALES :
Bedoui appelle à une "forte mobilisation" pour la réussite du rendez-vous électoral

P.3

FORMATION PROFESSIONNELLE
M.Mebarki met en avant l'importance du partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et les opérateurs économiques

P.6

SELON OXFORD BUSINESS GROUP
La stratégie algérienne en matière des énergies renouvelables passe «à la vitesse supérieure»

P.6

SANTÉ

10 aliments indispensables dans l'assiette des sportifs

P.12-13

PERMANENCE DE L'AÏD EL-ADHA :

Un taux de couverture de 99,83%

Le programme des permanences visant à assurer un service minimum aux citoyens pour durant l'Aïd El-Adha a atteint un taux de couverture de 99,83%, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

P.6

F T B A L L

COUPE DU MONDIAL 2018 (QUALIFICATION/4^e JOURNÉE)
ALGÉRIE-ZAMBIE:

Les Verts en quête de rachat contre les Chipolopolo

P.21

MDN

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE

33 immigrants clandestins appréhendés à Adrar, Naâma et El-Oued

P.9

BMS

Activité pluvio-orageuse assez marquée sur le Sud et les Hauts-Plateaux à partir de cet après-midi

Une activité pluvio-orageuse localement assez marquée accompagnée parfois de rafales de vent, affectera à partir de lundi en fin d'après-midi plusieurs wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, indique l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Il s'agit des wilayas de Ghardaïa, Djelfa, Laghouat, M'Sila, Biskra et Ouargla, où les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 30 mm durant la validité du BMS qui s'étale du lundi 15h00 au mardi à 9h00, précise la même source.



Horaires des prières

Mardi 14 Dhou El Hija 1438

Fajr	04:46
Dohr	12:47
Asr	16:23
Maghreb	19:15
Isha	20:37



CHINE:

12300 écoles professionnelles fréquentées par 26,8 millions de stagiaires

Le ministère de l'Éducation a annoncé mercredi que la Chine comptait actuellement un total de 12300 écoles professionnelles avec plus de 26,8 millions de stagiaires inscrits, soulignant l'importance du système d'éducation.

Ces écoles professionnelles enseignent près de 1.000 disciplines à travers 100000 cours et recrute une moyenne de 9,3 millions d'étudiants chaque année, a indiqué Wang Jiping, un responsable du ministère.

«La Chine a établi un système d'enseignement professionnel à la chinoise, offrant des formations dans presque tous les domaines de l'économie nationale», a affirmé M. Wang.

La Chine a mis en avant l'importance de l'enseignement professionnel ces dernières années, soulignant son rôle croissant dans la modernisation industrielle, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

En 2016, le gouvernement central chinois a alloué 92,7 milliards de yuans (environ 14,1 milliards de dollars) aux gouvernements locaux pour soutenir l'enseignement élémentaire et professionnel.

GALERIE ASSELAH

Exposition de l'artiste Mourad Tiaicht

La galerie Asselah Hocine, abrite jusqu'au 13 septembre, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Mourad Tiaicht.

La 14^e édition «Layali el Andalous» avec Arts et Culture

La quatorzième édition du «Layali El Andalou», ouvre ses portes ce Jeudi 07 Septembre 2017, dans la ville d'Alger pour se poursuivre jusqu'au 23 Septembre 2017, par initiative de l'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger.

Cette manifestation lyrique sera abritée dans deux structures: la salle Ibn Khaldoun et l'école de Musique cheikh Abdelkrim Dali de Kouba, à partir de 19h00, plusieurs soirées seront entamées par



une pléiade d'associations musicales, pour créer une ambiance sera fortement appréciée par les mélomanes et les amateurs de l'art andalou, et ce afin de préserver ce riche héritage.

TIZI-OUZOU :

La deuxième édition du Salon de l'enfant du 7 au 12 septembre

La deuxième édition du salon de l'enfant de Tizi-Ouzou placée cette année sous le thème «L'enfant, le citoyen de demain» se déroulera du 7 au 12 septembre, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Cet évènement qu'organise la direction de la Culture en collaboration avec la direction de l'Éducation, l'Office national des publications scolaires et le mouvement associatif, a pour objectif d'accompagner les enfants dans leur rentrée scolaire en initiant des activités à caractère éducatif et récréatif qui leur seront proposées, a expliqué à l'APS la directrice de la Culture.



Météo



	Max	Min
Alger	33°	18°
Oran	34°	20°
Annaba	33°	19°
Béjaïa	30°	18°
Tamanrasset	35°	24°

LES 22 ET 23 SEPTEMBRE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE D'ANNABA 9^{es} Journées nationales de néphrologie

Le service de néphrologie, dialyse et transplantation rénale du CHU Annaba, organise les 22 et 23 septembre à la faculté de médecine d'Annaba, les 9^{es} Journées nationales de néphrologie. Le programme scientifique élaboré par le comité d'organisation abordera des aspects très variés des maladies rénales, les thèmes retenus sont : l'hypertension artérielle, la transplantation rénale, l'hémodialyse et dialyse Péritonéale (adulte et pédiatrique), les nouvelles techniques d'EER : hémofiltration et échanges plasmatiques.

QUALIFICATIONS COUPE DU MONDE RUSSIE 2018 Mobilis encourage les Verts

Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Équipe Nationale de football, encourage les Verts à la veille de leur match retour contre la Zambie, comptant pour le quatrième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 en Russie.

Après avoir concédé samedi dernier à Lusaka face à la Zambie leur deuxième défaite (3-1), la sélection algérienne jouera le match retour et accueillera les zambiens, le mardi 05 Septembre à 20h30 au stade Chahid HAMLAOUI de Constantine. Ainsi, à l'issue de la troisième journée des qualifications de la coupe du monde 2018 de la zone Afrique, le Nigeria caracole en tête du groupe «B» avec 9 points devant la Zambie 4 points et le Cameroun 2 points. L'Algérie ferme la marche avec un seul point. Le premier du groupe se qualifiera pour le Mondial-2018 en Russie.

Mobilis, fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Équipe Nationale, durant ses campagnes qualificatives, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échec sportive et le lieu de son déroulement.

Bon courage et bonne chance aux fenecs!
Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

MOBILIS AU RENDEZ-VOUS AVEC LES VERTS



M'SILA :

Réception de nouvelles infrastructures scolaires

Le secteur de l'Éducation a été renforcé, dans la wilaya de M'sila, au titre de la rentrée scolaire 2017-2018 par la réception de plusieurs nouvelles infrastructures, ont indiqué lundi les services de la wilaya. Dans le cycle secondaire, un lycée de 800 places pédagogiques sera réceptionné dans la commune de Khetouti Sed El Djir, a précisé la même source, soulignant que cette infrastructure permettra de mettre fin au problème de surcharge de classes enregistré dans cette collectivité. Un nouveau collège d'enseignement moyen (CEM) sera également réceptionné dans la commune de M'Ésif, a-t-on indiqué, attestant que cet établissement permettra de soulager la pression exercée dans le palier moyen dans cette commune, où le taux d'occupation par classe demeure encore élevé avec plus de 40 élèves. Pour la rentrée scolaire 2017-2018, deux groupes scolaires au chef-lieu de wilaya, une demi-pension dans la commune de Bousaâda et des salles de sport aux lycées des communes Sidi Aissa et Ouanoûgha, deux cantines scolaires à Djebel Messaad et Ain El Melh seront également réceptionnés, a-t-on conclu.



HUAWEI DÉVOILE LE FUTUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MOBILE À L'IFA 2017

Le CEO de la firme, Richard Yu, dévoile le Kirin 970, première plate-forme d'IA mobile de Huawei

IFA 2017, Huawei Consumer Business Group a dévoilé une nouvelle ère dans l'innovation des smartphones. Dans le cadre de son allocution, Richard Yu, PDG de Huawei CBG a dévoilé la vision de Huawei quant à l'avenir de l'intelligence artificielle avec le lancement du Kirin 970. En combinant le pouvoir du cloud avec la rapidité et la réactivité du traitement natif de l'intelligence Artificielle, Huawei donne vie aux expériences IA et change la manière que nous avons d'interagir avec nos appareils.

"Si nous regardons l'horizon des smartphones, on s'aperçoit que nous sommes au seuil d'une ère prometteuse", déclare Richard Yu, CEO de Huawei Consumer Business Group. "L'IA mobile = IA embarquée + IA Cloud. Huawei s'engage à transformer les dispositifs connectés en des dispositifs intelligents en construisant des capacités de bout en bout capables d'un développement coordonné de puces, dispositifs et de Cloud. L'objectif ultime est d'améliorer substantiellement l'expérience utilisateur. Le Kirin 970 marque le début d'une série de nouveaux progrès qui intégreront de puissantes fonctionnalités d'IA à nos appareils et qui leur permettront de dépasser la concurrence."

LE PREMIER MINISTRE AHMED OUYAHIA L'A ANNONCÉ : « Réunion du Conseil des ministres mercredi »

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a annoncé hier à Alger la tenue, demain, d'une réunion du Conseil des ministres sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



La réunion du Conseil des ministres sera consacrée notamment à l'examen et à l'adoption du Plan d'action du Gouvernement qui sera présenté devant les mem-

bres de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans une dizaine de jours, a précisé M. Ouyahia dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session

ordinaire de l'APN. «S'il est adopté par le Conseil des ministres, le Plan d'action sera soumis à l'APN ce week-end pour examen», a ajouté le Premier ministre.

Présentation du plan d'action du gouvernement dans 10 jours

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a annoncé hier à Alger que le plan d'action du gouvernement sera présenté devant l'Assemblée populaire nationale (APN) dans les dix prochains jours.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session ordinaire de l'APN, M.

Ouyahia a indiqué que le plan d'action du gouvernement sera présenté devant les membres de l'APN dans une dizaine de jours», précisant que «le plan sera soumis à l'Assemblée pour examen, à la fin de cette semaine, après son adoption par le conseil des ministres».

ÉLECTIONS LOCALES : Bedoui appelle à une "forte mobilisation" pour la réussite du rendez-vous électoral

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé à une "forte mobilisation" pour assurer la réussite des élections locales du 23 novembre, les qualifiant de "rendez-vous important qui contribuera à la consolidation des institutions constitutionnelles et à la consécration de la démocratie".

Lors d'une rencontre dimanche avec les cadres de la Direction générale des libertés et des affaires juridiques, consacrée aux élections locales, M. Bedoui a donné instruction à l'effet d'installer des permanences au



niveau des sièges des APC et de leurs annexes à l'échelle nationale et de prolonger les heures de travail jusqu'à 20h00 tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi et ce jusqu'au 24 septembre 2017, dernier délai pour le dépôt des

dossier de candidature.

Un exposé détaillé sur les derniers préparatifs des élections a été présenté au ministre outre un résumé des résultats des réunions de la commission du secteur de l'Intérieur chargée de suivre ce dossier auprès

des autres secteurs et de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE).

M. Bedoui a appelé les uns et les autres à s'employer à réunir les conditions favorisant la réussite de ces échéances, et ce, a-t-il dit, dans le cadre des "instructions du président de la République qui suit de près ce dossier et insiste sur la nécessité de mettre à disposition tous les moyens matériels et humains pour assurer la réussite de ce rendez-vous important qui contribuera à la consolidation de nos institutions constitutionnelles et à la consécration de la démocratie".

M. OULD ABBES : « Le FLN recense 51.000 dossiers de candidatures »

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a recensé quelque 51.000 candidatures en prévision des élections locales prévues le 23 novembre prochain, a déclaré lundi à Alger son secrétaire général, Djamel Ould Abbes.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session ordinaire du parlement, M.

Ould Abbes a indiqué que le parti du FLN "est en train d'examiner chaque dossier de candidature dont le nombre a atteint 51.000", ajoutant que ce chiffre démontre la

"bonne santé" du parti. Il a fait remarquer que "les portes sont ouvertes à tous les militants du parti qui ont toute latitude de choisir ceux qui sont aptes à représenter les citoyens lors des élections locales". "La priorité, dans le choix des dossiers, a été donnée aux femmes et aux jeunes et surtout aux personnes qualifiées", a-t-il soutenu, affirmant avoir instruit les militants du parti pour faire un travail de proximité afin de répondre, s'ils sont élus, aux "préoccupations des citoyens".



ÉLECTIONS LOCALES : Mise en place des permanences au niveau des communes et leurs annexes et prolongation des heures de travail



Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dans le cadre de l'organisation des prochaines élections locales, la mise en place de permanences au niveau des communes et leurs annexes au niveau national, outre la prolongation des heures de travail jusqu'à 20:00, à l'exception des vendredis, et ce jusqu'au dimanche 24 septembre 2017, date du dernier délai du dépôt des dossiers de candidature, a indiqué dimanche le ministère dans un communiqué.

«Dans le cadre de l'organisation des élections des membres des Assemblées populaires communales et de wilayas (APC et APW) prévues le 23 novembre 2017 et afin de faciliter la légalisation des formulaires des signatures individuelles au profit des listes de candidats, le ministère informe les concernés de l'opération de légalisation des formulaires des signatures, de la mise en place de permanences aux niveaux des communes et leurs annexes au niveau national et la prolongation des heures de travail durant tous les jours de la semaine jusqu'à 20:00, à l'exception des vendredis, et ce jusqu'au dimanche 24 septembre 2017, dernier délai de dépôt des dossiers de candidature», ajoute la même source.

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE 33 immigrants clandestins appréhendés à Adrar, Naâma et El-Oued



Trente-trois (33) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Adrar, Naâma et El-Oued par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi à In Guezzam (6 RM), une moto-cyclette, 22 groupes électrogènes, dix (10) marteaux piqueurs et un détecteur de métaux», ajoute la même source.

A Oran et Tlemcen/2 RM, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières «ont intercepté un narcotraffiquant et 256 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un contrebandier a été arrêté à bord d'un camion chargé de 2633 unités de différentes boissons à Mostaganem», conclut le communiqué.

APS

« Les résidus du terrorisme « essuieront un échec cuisant » face à la lutte implacable de l'armée nationale »

Le Président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Saïd Bouhedja, a salué hier à Alger, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire, la bravoure des deux policiers assassinés dans l'attaque kamikaze contre la sûreté de la wilaya de Tiaret, en assurant que les «résidus du terrorisme essuieront un échec cuisant» face à la lutte implacable de l'armée nationale et des services de sécurité.

«Si les résidus de groupuscules criminels terroristes s'imaginent qu'il leur est encore possible d'atteindre notre peuple et notre patrie, ils font fausse route car leur entreprise essuiera un échec cuisant face à la lutte implacable que leur mènent vaillamment notre armée et nos valeureux services de sécurité», a-t-il affirmé, en rappelant que le peuple algérien avait «tendu la main» à travers la concorde et la réconciliation.

Les criminels qui ont perpétré cet acte «odieux ne se réjouiront pas de leur méfait commis au moment où nous célébrons la fête de l'Aïd, un crime qui a coûté la vie à deux agents de l'ordre public alors qu'ils accomplissaient leur devoir national sacré faisant preuve d'une rare bravoure, en défendant le siège de la sûreté de la wilaya de Tiaret et tombant en martyrs», a-t-il dit.

M. Bouhedja a tenu à adresser ses condoléances aux familles des martyrs du devoir national, à leur proches et à leurs collègues dans les différents corps de sécurité ainsi qu'à leur commandement national.

Le président de l'APN a rendu hommage à l'armée «qui s'érige en rempart contre les dangers et les menaces qui guettent l'Algérie» et salué «son attachement indéfectible à ses missions constitutionnelles et à son caractère républicain».

Le Président de l'APN plaide pour une participation massive aux prochaines élections locales

Le Président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), Saïd Bouhedja, a appelé hier à Alger à une «participation massive» aux prochaines élections locales, prévues le 23 novembre, afin «de renforcer la stabilité du pays, faire avancer la démocratie et réaliser les aspirations des citoyens».

«Considérant l'intérêt majeur que revêtent ces élections, il nous appartient à tous de participer pleinement à cet événement afin de sensibiliser les citoyennes et les citoyens de l'importance de la participation massive à ce vote», a-t-il plaidé lors de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire.

Cela contribuera à renforcer «la stabilité du pays mais également à faire avancer la démocratie et à réaliser les aspirations des citoyens pour un développement durable», a-t-il poursuivi.

Par la même, ce rendez-vous sera une occasion que les Algériens saisiront «pour donner une leçon à tous ceux qui suivent publiquement ou à l'ombre contre le pays, en semant le doute et la suspicion quant aux orientations de l'Algérie, son avenir et la légitimité de ses institutions», a soutenu M. Bouhedja.

«Je lance un appel à tous les citoyens pour qu'ils s'alignent en rempart au service de l'Algérie, de sauvegarder sa sécurité et ses acquis et de mettre en échec les desseins de ceux qui veulent la déstabiliser», a-t-il poursuivi.

Ouverture de la session parlementaire 2017-2018 de l'APN...

La session parlementaire ordinaire pour l'année 2017-2018 de l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est ouverte hier lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée Saïd Bouhadja.



La séance d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah, du Premier ministre Ahmed Ouyahia et des membres du gouvernement.

L'ouverture de cette session intervient en application des dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de

l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement.

...Ouverture de la session parlementaire 2017-2018 du Conseil de la nation

La session parlementaire ordinaire pour l'année 2017-2018 du Conseil de la nation s'est ouverte hier lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil Abdelkader Bensalah. La séance d'ouverture s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, du Premier ministre Ahmed Ouyahia et des membres

du gouvernement. L'ouverture de cette session intervient en application des dispositions de l'article 135 de la Constitution et de l'article 15 de la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le gouvernement.

M. Bouhedja dénonce certaines voix qui tentent «de semer le doute sur les institutions de l'Etat»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhedja, a dénoncé hier à Alger «certaines voix, portant de faux jugements» qui tentent «de semer le doute sur les institutions de l'Etat et sur sa crédibilité».

«Certaines voix qui portent de faux jugements et qui dépassent l'éthique politique et tentent, par désespoir, de semer le doute sur les institutions de l'Etat et sa crédibilité ignorent sciemment et pour des raisons obscures la logique constitutionnelle car leur objectif apparent n'est rien d'autre que d'affaiblir les institutions constitutionnelles de l'Etat et de faire reculer le pays avec tous les risques que comporte cette aventure dans l'inconnu», a-t-il déclaré lors de son discours à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire.

Estimant que révéler les aspects négatifs, de dénoncer les déviations et d'exprimer librement ses points de vue représentaient des phénomènes salutaires qui reflètent l'intérêt que portent

les citoyens, la classe politique ainsi que les médias à l'égard des affaires publiques, il a cependant mis en garde contre «les tableaux noirs dressés par certains pour semer le désespoir».

«La critique et l'évaluation sont complètement différentes des tableaux noirs dressés par certains et du désespoir qu'ils veulent semer en tentant de porter préjudice aux institutions de l'Etat et à ses symboles et de là, porter atteinte à sa légitimité», a-t-il prévenu.

Il a soutenu que «la rentrée sociale et le retour à l'activité dans les différents secteurs se feront bel et bien dans le calme».

«Tous les indices indiquent que le retour sera calme, réussi et bénéfique dans toutes les circonscriptions et les institutions publiques et privées, un retour marqué par l'activité, la vitalité et le sérieux», a-t-il rassuré.

La rentrée sociale sera ainsi «compatible avec les ambitions des citoyens à promouvoir l'économie nationale et à



poursuivre le processus de développement, à faire face aux obstacles et aux entraves et à renforcer l'orientation vers les alternatives disponibles des sources de richesse», a-t-il poursuivi.

De ce fait, l'Algérie poursuivra, avec constance et sérénité, son processus de réformes et de développement «initié par le Président de la

République Abdelaziz Bouteflika qui incarne l'unité de la nation et veille à l'application de son programme ambitieux afin de concrétiser les aspirations du peuple algérien en matière de sécurité, de stabilité, de développement et de prospérité».

Le Président de la république «a été plébiscité par le peuple algérien à l'issue d'un suffrage transparent et démocratique, il est le garant de la constitution et de la sécurité et le fondement de la stabilité», a tenu à rappeler M. Bouhedja.

OUYAHIA : «Un projet de loi amendement la loi sur la monnaie et le crédit pour ouvrir la voie au financement non conventionnel»

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a annoncé hier à Alger l'élaboration d'un projet de loi amendement la loi actuelle sur la monnaie et le crédit et qui ouvre la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation, M. Ouyahia a indiqué que ce projet de loi sera présenté au conseil des ministres, précisant que cette loi permettra d'ouvrir la voie au financement non conventionnel de l'économie nationale. Le président du Conseil de la nation Abdelkader Bensalah a évoqué dans une allocution d'ouverture de la session ordinaire du conseil, l'éventualité de soumettre un projet de loi complétant l'ordon-



nance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, ajoutant que «ce projet pourrait être inscrit à l'ordre du jour en début de session en tant que question présentant un caractère d'urgence».

Répondant à une question sur les licences d'importation, le Premier ministre a précisé que «ces licences sont toujours

en vigueur» et que le gouvernement a apporté les éclaircissements nécessaires concernant ce point. S'agissant des projets de montage de véhicules en Algérie, M. Ouyahia a affirmé que ces derniers «se poursuivront». «Si l'Algérie avait préservé son industrie dans ce domaine depuis l'indépendance, nous serions aujourd'hui entraînés de produire des véhicules de fabrication algérienne», a souligné le Premier ministre. «Le Japon et la Corée du Sud, qui sont les leaders mondiaux de l'industrie automobile, avaient débuté avec le boulot et le tournevis», a-t-il fait remarquer avant de poursuivre «pourquoi sommes-nous aujourd'hui pressés en Algérie d'atteindre ce niveau?».

CONSEIL DE LA NATION:

Plusieurs projets de loi ordinaires et organiques à l'ordre du jour de la session 2017-2018

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a affirmé hier à Alger, que la session ordinaire du Conseil pour l'année 2017-2018 sera "riche en son contenu", annonçant dans le même contexte plusieurs projets de loi prévus à l'ordre du jour de la chambre haute du Parlement.

"Les travaux de cette session se poursuivront tout au long de l'année, et de ce fait, nous ne pouvons définir précisément l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et énumérer tous les projets de lois", a précisé M. Bensalah dans son allocution d'ouverture de la session ordinaire du Conseil de la nation, ajoutant que "cette session sera riche en son contenu vu qu'elle durera dix mois, d'autant que le gouvernement compte mettre en place un programme riche au volet législatif".

Parmi ces textes, ceux soumis actuellement pour examen au niveau du parlement, tels le projet de loi relatif aux règles générales de la prévention des risques d'incendie et de panique, le projet de loi portant code de justice militaire, le projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, a-t-il dit.

M. Bensalah a évoqué également plusieurs textes à examiner dont le projet de loi de finances 2018, le projet de loi portant règlement budgétaire de 2015, le projet de loi relatif



aux activités publicitaires, le projet de loi relatif au E-commerce, le projet de loi relatif à l'apprentissage, le projet de loi modifiant et complétant la loi sur les mines, le projet de loi modifiant et complétant la loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement, le projet de loi modifiant et complétant le code portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus et le projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la protection du consommateur et à la répression de la fraude.

Selon M. Bensalah, le Conseil de la nation prévoit d'examiner, de débattre et d'adopter plusieurs projets de lois organiques et ordinaires

relatives à d'autres secteurs, citant le projet de loi organique fixant les conditions et modalités de création des associations dont les associations caritatives ainsi que le projet de loi relatif à la révision du code communal et de wilaya. Un projet de loi complétant l'ordonnance 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au change pourrait également être débattu, selon M. Bensalah.

Les membres du Conseil de la nation débattent, en outre, du plan du nouveau Gouvernement qui sera présenté par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Tous ces projets de loi et bien d'autres dénotent le souci des hautes autorités du pays, sous la direction du président Abdelaziz Bouteflika, de

parachever l'"ambitieux" programme de réformes visant à "renforcer l'arsenal juridique disponible et réunir les conditions favorables à la mise en oeuvre des dispositions de la Constitution amendée", a ajouté M. Bensalah. Par ailleurs, le Conseil de la nation poursuivra son action dans d'autres volets parlementaires entrant dans ses prérogatives, qu'il s'agisse du contrôle de l'action du Gouvernement à travers les questions orales ou les auditions organisées par ses différentes commissions. L'ouverture de la session du Conseil de la nation a été annoncée en séance plénière présidée par M. Bensalah en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia et de membres du Gouvernement.

CRISE FINANCIÈRE:

Le projet de loi de finances 2018 sera porteur d'alternatives qualitatives

Le projet de loi de finances pour 2018 sera porteur d'alternatives qualitatives et de procédures effectives qui permettront au pays de bâtir une économie moins vulnérable aux chocs externes, a avancé hier le Président de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), M. Saïd Bouhedja.

La loi de finances pour 2018 connaîtra certainement un riche débat et une interactivité particulière, eu égard à la nature de la situation financière difficile que vit actuellement notre pays, a-t-il indiqué à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire.

Ce projet de loi sera certainement porteur d'alternatives qualitatives et de procédures effectives qui permettront à notre pays d'édifier une économie nationale plus solide et moins vulnérable, a-t-il prédit. Le Premier ministre Ahmed Ouyahia a, de son côté, informé la presse, en marge de l'ouverture de la session, que le Conseil des ministres allait se réunir mercredi sous la présidence du Président de la République Abdelaziz Bouteflika, pour étudier et approuver, entre autres dos-

siers, le plan d'action du Gouvernement.

Les députés de l'Assemblée auront également à débattre, lors de cette session parlementaire, de la loi sur le règlement budgétaire pour 2015, et ce, dans le cadre de l'exercice de leur contrôle ultérieur sur les dépenses du budget de l'Etat, a indiqué M. Bouhedja. L'Assemblée aura aussi à examiner un certain nombre de projets de loi, dont celui relatif aux règles générales de la prévention des risques d'incendie et de panique, le projet de loi portant code de justice militaire, le projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, le projet de loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement.

Outre le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réforme sociale des détenus, ceux relatifs à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, aux activités publicitaires, les députés examineront les projets relatifs à la formation professionnelle et les mines.

La session parlementaire actuelle sera « particulière et prometteuse »

La session parlementaire ordinaire 2017-2018, ouverte lundi à Alger, revêt une "grande importance", elle sera "particulière et prometteuse", eu égard au volume et à la diversité de son ordre du jour, en application de la politique des réformes initiées par le président de la République, a assuré le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhedja.

S'attardant sur les réformes politiques et constitutionnelles engagées par l'Algérie, M. Bouhedja a avancé que l'ordre du jour de cette session comprenait une multitude de projets qui exigent l'ancrage des amendements constitutionnels au sein des textes soumis à l'Assemblée, afin de garantir leur conformité et leur harmonie.

Il s'agit, en premier lieu, de la révision du règlement intérieur de l'APN et de l'introduction des nouvelles dispositions prévues par la Constitution et la loi organique régissant les relations entre le gouvernement et les deux chambres du Parlement et de bénéficier ainsi de la riche expérience acquise par l'Assemblée pour rattraper les failles enregistrées durant l'exercice législatif et parlementaire, tout en s'ouvrant sur les expériences parlementaires et démocratiques à travers le monde.

Selon M. Bouhedja, l'APN devra examiner "très prochainement" le plan d'action du gouvernement qui passera en Conseil des ministres ce mercredi, et qui intervient dans une conjoncture durant laquelle le pays "a tant besoin de promouvoir le consensus national, de resserrer les rangs internes, de mobiliser toutes les énergies en s'unissant autour des questions essentielles dans le calme et la sérénité".

L'objectif est de "faire face à ces circonstances difficiles et de parvenir à une vision claire de la nature des défis auxquels est confronté notre pays en proposant des solutions efficaces qui permettent de sécuriser le processus du développement, atteindre ses objectifs et de renforcer la dimension sociale de l'Etat", a-t-il souligné.

L'APN aura également à examiner et voter la loi de finances qui connaîtra cette année, a-t-il dit, "un riche débat et une interactivité particulière, eu égard à la nature de la situation financière difficile que vit actuellement notre pays".

L'Assemblée aura également à examiner, durant cette session, un certain nombre de projets de loi, dont celui relatif aux règles générales de la prévention des risques d'incendie et de panique, le projet de loi portant code de justice militaire, le projet de loi fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, le projet de loi organique relative aux compétences du Conseil d'Etat, à son organisation et à son fonctionnement.

Outre le projet de loi relatif à l'organisation pénitentiaire et la réforme sociale des détenus, ceux relatifs à la protection du consommateur et à la répression des fraudes, aux activités publicitaires, les députés examineront les projets relatifs à la formation professionnelle et les mines.

M. Bouhedja a noté que l'institution parlementaire s'inspirait, dans ses actions, des "orientations adressées par le Président de la République, à l'occasion de la célébration du 20 août, lesquelles orientations ont mis l'accent sur la mobilisation, la solidarité, la cohésion et le dialogue continu entre le gouvernement et ses partenaires sociaux et économiques".

Ainsi, le rôle du Parlement dans la vie politique nationale "sera renforcé à travers l'action législative qui lui est conférée et son rôle de contrôle, mais également à travers sa contribution avec la diplomatie officielle à promouvoir la solidarité humaine et la coopération internationale", a-t-il avancé.

Dans ce contexte, l'APN procèdera, dans les semaines qui viennent, à l'installation de 54 groupes parlementaires d'amitié et à la création de 21 nouveaux groupes, afin de "renforcer les liens d'amitié et de coopération avec les parlements amis et frères et d'échanger les expériences parlementaires", a-t-il mentionné.

M. Bouhedja a indiqué qu'il était de "notre devoir, durant cette importante session, d'œuvrer pour le peuple avec toute la constance, la persévérance et la sincérité qui se doit et d'observer la culture d'Etat et la pratique démocratique tout en veillant au respect inconditionnel de nos symboles nationaux et de nos institutions tout comme il est de notre devoir d'entreprendre un discours pacifique au sein d'une Assemblée pluraliste qui respecte la Constitution de la République et participe à la concrétisation des priorités nationales et des intérêts suprêmes de la nation".

Pointant du doigt certaines voix qui veulent semer le doute sur la crédibilité des institutions de l'Etat, il a, par ailleurs, assuré que "tous les indices indiquent que la rentrée sociale sera calme, réussie et bénéfique dans toutes les circonscriptions et les institutions publiques et privées".

Il a saisi l'occasion pour appeler à une "participation massive" aux prochaines élections locales, prévues le 23 novembre, afin de "renforcer la stabilité du pays, faire avancer la démocratie et réaliser les aspirations des citoyens".

M. Bouhadja n'a pas manqué de saluer la bravoure des deux policiers assassinés, la veille de l'Aïd El-Adha, dans une attaque terroriste contre la sûreté de la wilaya de Tiaret, en assurant que les résidus du terrorisme "essuieront un échec cuisant face à la lutte implacable de l'Armée nationale".

Il a, en outre, réitéré le soutien de l'Algérie au peuple palestinien dans sa lutte historique pour l'instauration de son Etat indépendant avec pour capitale El Qods, tout en condamnant toutes les agressions perpétrées par l'entité sioniste contre le peuple palestinien.(APS) Il a également réitéré l'attachement de l'Algérie à l'édification du Maghreb arabe et à la dynamisation du rôle du Parlement arabe.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Mebarki met en avant l'importance du partenariat entre le secteur de la formation professionnelle et les opérateurs économiques

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a mis en avant l'importance du partenariat entre son secteur et les opérateurs économiques en vue de faciliter l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail.

Le secteur mise sur le renforcement du partenariat avec l'entreprise car «il permet d'augmenter les offres de formation par apprentissage et facilite l'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail», a précisé M.

Mebarki dans un entretien accordé à l'APS à la veille de la rentrée de la formation professionnelle, prévue le 24 septembre.

Le partenariat avec l'entreprise est un «objectif majeur» pour le système de formation professionnelle car «il répond mieux aux besoins de l'entreprise économique et facilite l'employabilité des jeunes formés», a estimé le ministre, insistant sur la nécessité de continuer à «accorder à ce mode de formation une attention particulière».

«En cette période de rationalisation des dépenses de l'Etat, c'est le mode de formation le moins coûteux», a-t-il dit. A la rentrée de février 2017, la formation par apprentissage avait enregistré 58,60% du nombre total des inscrits à une formation diplômante, l'objectif étant d'au moins 60% des



inscrits pour 2018-2019, a rappelé M. Mebarki.

Le partenariat avec le secteur économique est un «principe fondamental» de la politique nationale de formation en ce qu'il est un «vecteur de l'amélioration de la qualité de la formation», a soutenu le ministre, soulignant l'importance de la mise en place de centres d'excellence dans certaines filières stratégiques comme la mécanique, l'utilisation de l'énergie solaire et l'électronique.

S'agissant de l'insertion des diplômés du secteur, le bilan du 4e tri-

estre de 2016 montre que 83% des demandeurs d'emploi, inscrits à l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), trouvent du travail en moins de 6 mois et que 10% de ceux qui restent sont insérés en moins d'une (1) année, a fait savoir M. Mebarki.

Il a, par ailleurs, fait état de l'élaboration avant la fin de l'année 2017, d'un répertoire de filières propres à l'enseignement professionnel, englobant, en plus des filières déjà enseignées au niveau des IEP fonctionnels, certaines filières techniques

qui étaient dispensées dans les ex-techniciens.

Il s'agit de filières dans des secteurs tels que les BTPH, l'agriculture et les énergies renouvelables, a-t-il précisé.

Il a ajouté qu'une nouvelle architecture des diplômes du cursus de l'enseignement professionnel, prévoyant deux nouveaux diplômés, avait été mise en place cette année en remplacement de celle en vigueur depuis 2008 pour améliorer l'attractivité de ce cursus «boudé par les jeunes», a-t-il dit.

SELON OXFORD BUSINESS GROUP

La stratégie algérienne en matière des énergies renouvelables passe «à la vitesse supérieure»

La stratégie algérienne en matière des énergies renouvelables passe «à la vitesse supérieure», a relevé Oxford



Business Group (OBG) dans une récente étude, faisant référence à la création en mai d'un ministère consacré aux énergies renouvelables.

«En mai, le gouvernement a créé le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables (MEER) afin d'axer les efforts sur la sécurité énergétique et les énergies durables», indique le cabinet d'étude britannique, ajoutant que l'objectif est d'augmenter la part des énergies propres dans le bouquet énergétique du pays, conformément aux objectifs fixés par le programme de développement des énergies renouvelables lancé en 2011.

Ce programme, qui a été actualisé l'an dernier, entend faire passer la capacité de production électrique à partir des énergies renouvelables à 22.000 MW d'ici 2030, soit 27% du bouquet énergétique, contre une contribution actuellement de l'ordre de 2%, relève Oxford Business Group.

L'énergie solaire photovoltaïque représentera ainsi 61,7% des projets commandés, indique le groupe dans son étude, citant, entre autres projets de réalisations, la construction d'une centrale solaire d'une capacité de production de 4 GW et qui fournira plus d'un tiers de la puissance ajoutée dans le cadre du programme.

Les autres sources d'énergie qui entreront dans ce plan de diversification de la production énergétique algérienne seront l'énergie éolienne (22,7% des projets commandés), le solaire thermique (9%), la biomasse (4,5%), la cogénération (1,8%) et la géothermie (0,07%).

S'agissant des panneaux solaires photovoltaïques, Oxford Business Group estime insuffisant le nombre d'usines de fabrication et de transformation de l'énergie solaire en Algérie, où actuellement il n'y en a que deux : la première située près de Batna, disposant d'une capacité de production de 30 MW, et la seconde située à Bordj Bou Arreridj, d'une capacité de 50 MW.

L'étude évoque néanmoins le projet, annoncé fin mai par le gouvernement, de création d'un nouveau cluster des énergies solaires à Alger, destiné à soutenir les entreprises locales, et auquel 16 petites et moyennes entreprises et centres de recherche.

PERMANENCE DE L'AÏD EL-ADHA:

Un taux de couverture de 99,83%

Le programme des permanences visant à assurer un service minimum aux citoyens pour durant l'Aïd El-Adha a atteint un taux de couverture de 99,83%, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

Les services du ministère du Commerce avaient élaboré un programme de permanences à l'occasion de la célébration de la fête de l'Aïd El-Adha, à l'effet d'assurer un service minimum aux citoyens pour s'approvisionner en produits alimentaires et services de large consommation.

2093 agents de contrôle avaient été affectés à travers l'ensemble du territoire national pour le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences auxquels 34.576 commerçants ont été réquisitionnés, dont 4.985 activant dans la boulangerie, 20.463 dans l'alimentation générale, fruits et légumes, 8.436 dans des activités diverses et 392 unités de production (143 laiteries, 211 minoteries et 38 unités d'eaux minérales).

Une contribution massive des commerçants dans l'exécution de ce programme a été enregistrée «avec satisfaction» par le ministère.

Ainsi, un taux de couverture de 99,83% a été atteint, précise la même



source, «ce qui a permis d'enregistrer une grande disponibilité des produits, notamment de large consommation».

Le communiqué a également rappelé que seuls les commerçants activant principalement dans le secteur de l'alimentation générale, des fruits et légumes et de la boulangerie ont été concernés par la permanence.

En outre, le nombre réquisitionné ne dépassait pas le tiers des commerçants en activité, conformément aux règles d'usage applicables

au service minimum. Le ministère a tenu, à cette occasion, à remercier les commerçants qui ont assuré la permanence pour «leur engagement et adhésion afin d'assurer à la population son approvisionnement en produits de base».

Par ailleurs, des sanctions (amendes allant de 30.000 DA à 200.000 DA et une fermeture administrative) seront prises à l'encontre des 131 commerçants n'ayant pas respecté leur obligation conformément à la législation en vigueur, selon la même source.

EL OUED:

Plus de 370 projets d'investissement validés ces dernières années

Pas moins de 379 projets d'investissement dans divers secteurs d'activités ont été validés, depuis le lancement de l'opération d'attribution du foncier industriel aux investisseurs en 2014 dans la wilaya d'El-Oued, a-t-on appris hier de la Direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Cette opération entre dans le cadre d'une stratégie visant à encourager les projets d'investissement, devant donner un essor au développement de l'économie nationale, et la création des emplois, a précisé à l'APS le chargé de communication à la DIM, Madani Hammadi.

Sur 1.277 dossiers d'investissement déposés dans la même période au niveau de la DIM, 398 dossiers ont été rejetés pour non-conformité à la nomenclature de d'investissement, alors que 228 actes de concession ont été élaborés, a-t-il ajouté.

L'approbation de ces projets permettra aux bénéficiaires d'accéder au foncier industriel pour entamer les travaux de réalisation de leurs investissements versés dans différents créneaux économiques, selon le même responsable.

Il s'agit notamment de l'industrie agroalimentaire et le tourisme qui connaissent un développement «significatif» dans cette wilaya du Sud-est du pays, a-t-il fait savoir.

Une assiette foncière (extensible) de 1.546 ha répartis sur 400 ha localisés dans la zone industrielle El-Foullia (commune de Gueamar) ainsi que 9,55 ha à travers 14 zones d'activités (ZA) anciennes et 1.136 ha dans 12 nouvelles zones d'activités, a été mise à la disposition des investisseurs pour concrétiser leurs projets.

Soixante treize (73 projets) sont actuellement en chantier, 7 autres ont été réalisés, et 121 projets sont pas encore lancés, a-t-on signalé à la DIM.

APS

PÉTROLE

Le Brent à 52,44 en cours d'échanges européens

Les cours du pétrole baissaient lundi en cours d'échanges européens, les marchés de nouveau inquiétés par les risques de surproduction mondiale.

À la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 52,44 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 31 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat d'octobre prenait 11 cents à 47,40 dollars.

De nombreuses raffineries texanes déclarent s'apprêter à reprendre leurs opérations, après avoir été affectées par le passage de la tempête Harvey.

Dans l'ensemble, le secteur pétrolier américain semble avoir évité des dégâts durables, notent les analystes.

Par ailleurs, les données d'agences financières sur la production mondiale font état d'une production libyenne plus forte qu'observé dernièrement.

L'augmentation de laquelle pourrait mettre à la mal les efforts de l'Opep si elle poursuit sa course.

L'Organisation s'est associée à d'autres pays producteurs, dont la Russie, pour limiter ses extractions pour permettre au marché de retrouver l'équilibre, alors que la surabondance de l'offre pèse sur les cours du brut.

Mais certains de ses

m e m b r e s n ' o n t pas respecté leurs objectifs de production.

C e p e n d a n t, la baisse de respect de l'accord en juillet était un facteur de court terme,

ont tempéré les analystes. L'Arabie saoudite augmente habituellement ses extractions durant l'été pour répondre à la demande intérieure d'électricité.

Le pétrole mitigé en Asie

Les cours pétroliers étaient mitigés, lundi en Asie, alors que les raffineries américaines continuaient d'être pénalisées par les effets ravageurs de l'ouragan Harvey.

Vers 04H45 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en octobre, gagnait 15 cents, à 47,44 dollars dans les échanges électroniques



en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en novembre, perdait 22 cents, à 52,53 dollars.

Le Golfe du Mexique, cœur de la production américaine de pétrole, a été malmené par le passage de l'ouragan Harvey qui a eu de lourdes conséquences sur l'activité des puits d'extraction, raffineries et oléoducs de la côte texane.

D'après le cabinet S&P Global Platts, le gouvernement américain a approuvé un prêt de 5,3 millions de barils de brut des réserves stratégiques pour permettre de répondre à la demande et atténuer l'effet

sur les prix. "La pression de l'ouragan Harvey a été la principale force baissière lors des dernières sessions et les informations sur la reprise prévue des raffineries ont été accueillies avec soulagement", a déclaré Jingyi Pan, analyste chez IG.

Les investisseurs vont également attendre des nouvelles de l'Opep pour anticiper l'évolution future des prix.

Le vice-Premier ministre russe Arkady Dvorkovich a estimé dans un entretien à Bloomberg News ce week-end que l'accord entre le cartel et ses partenaires sur la limitation de la production allait probablement être prolongé.

CHANGE

L'euro remonte face au dollar



L'euro regagnait du terrain face au dollar lundi alors que les tensions revenaient entre les Etats-Unis et la Corée du Nord, faisant par ailleurs bondir l'or à son plus haut depuis septembre 2016 et profitant aux autres valeurs refuge.

Ce matin, l'euro valait 1,1917 dollar contre 1,1862 dollar vendredi soir. La devise européenne baissait face à la devise nipponne, à 130,52 yens contre 130,81 yens vendredi soir.

Le dollar reculait aussi face à la monnaie japonaise à 109,54 yens contre 110,28 yens vendredi soir. Alors que le Conseil de sécurité de l'Onu doit se réunir en urgence lundi et que les Etats-Unis ont menacé dimanche la Corée du Nord d'une "réponse militaire massive" après un sixième essai nucléaire de Pyongyang, les investisseurs délaissaient les actifs les plus risqués pour se rabattre sur les valeurs refuge.

L'or a ainsi atteint ce matin 1.340,15 dollars, à son plus haut niveau depuis septembre 2016. Le yen et le franc suisse s'inscrivaient également en nette hausse.

Les analystes attendent par ailleurs la prochaine réunion de la Banque centrale européenne (BCE), qui se tiendra jeudi.

Alors que l'économie européenne commence à se reprendre, les investisseurs attendent désormais que la BCE commence à normaliser sa politique monétaire très accommodante.

Ce matin, la livre britannique baissait face à l'euro, à 92,10 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,2940 dollar pour un euro. La monnaie suisse montait face à l'euro, à 1,1398 franc pour un euro, et grimpeait face au dollar, à 0,9567 franc pour un dollar.

La devise chinoise valait 6,5215 yuans, à son plus haut niveau depuis mai 2016, contre 6,5584 yuans pour un dollar vendredi soir. L'once d'or s'échangeait pour 1.335,89 dollars.

CÉRÉALES

Les cours du blé stables hier



Les prix du blé restaient stables, lundi à la mi-journée, dans un marché très calme sur fond de fête du travail aux Etats-Unis.

À la mi-journée sur Euronext, la tonne de blé était inchangée sur l'échéance rapprochée de septembre à 154 euros et reculait de 50 centimes d'euro sur décembre à 160 euros, dans un volume de 5.300 lots.

Le blé subissait globalement des évolutions plutôt baissières, au premier rang desquels de nouvelles estimations toujours plus hautes de la récolte russe.

Ainsi, la société Ikar estime désormais la récolte russe entre 81 et 84 millions de tonnes, avec toutefois des exports compris entre seulement 31 et 33 millions de tonnes.

Ce qui a confirmé aux analystes que la logistique sera l'élément bloquant pour les exportations russes, et ce, malgré l'abondante récolte.

Le maïs, quant à lui, était sans direction, la tonne reculant de 25 centimes sur novembre à 159,75 euros et, à l'inverse, regagnant 75 centimes d'euro sur janvier à 163,75 euros, dans un volume d'échanges de 200 lots environ.

APS

BOURSE DE TOKYO:

Le Nikkei cède 0,93% après l'essai nucléaire nord-coréen



L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a terminé en nette baisse de 0,93% lundi, les investisseurs restant sur leurs gardes après l'essai nu-

cléaire effectué dimanche par la Corée du Nord.

A l'issue des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes a perdu 183,22 points à 19.508,25 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a cédé 0,99% (16,04 points) à 1.603,55 points. Du côté des devises, le dollar est descendu à 109,50 yens contre 110,10 yens vendredi à la fermeture et l'euro à 130,30 yens contre 131

yens. Les risques géopolitiques continuent d'animer le marché, soulignent les courtiers.

En revendiquant dimanche l'essai réussi d'une bombe à hydrogène, la Corée du Nord s'est attirée de vives condamnations de la communauté internationale. En outre, l'économie américaine a créé un peu moins d'emplois que prévu en août et le taux de chômage a légèrement progressé, ce qui va à l'encontre du scénario de la Réserve fédérale américaine (Fed) et joue en défaveur du dollar.

D'où un yen plus fort, au détriment des actions des groupes exportateurs japonais.

ZONE EURO:

Les prix à la production industrielle stables en juillet

Les prix à la production industrielle dans la zone euro sont restés stables en juillet par rapport à juin, a annoncé lundi l'Office européen des statistiques Eurostat.

En glissement annuel, ils ont augmenté de 2,0% dans les 19 pays ayant adopté la monnaie unique (ZE19), par rapport à juillet 2016.

En juin par rapport à mai, ils avaient reculé de 0,2%. La stabilité enregist-

trée en juillet par rapport à juin s'explique par des hausses des prix de 0,3% pour les biens de consommation non durables et de 0,1% dans le secteur de l'énergie, tandis que les prix sont restés stables pour les biens d'investissement et les biens de consommation durables et qu'ils ont baissé de 0,1% pour les biens intermédiaires, précise Eurostat. Dans les 28 pays de l'Union européenne (UE28), les prix à la production in-



dustrielle ont progressé de 0,1% en juillet par rapport à

juin. Ils ont augmenté de 2,3% sur un an.

EL BAYADH: 180 millions DA de créances à recouvrer par l'OPGI

Les créances à recouvrer par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) à El Bayadh auprès des locataires ont atteint 180 millions DA, a-t-on appris dimanche du directeur local de l'OPGI.

Djebbari Abderrahmane a indiqué que les services de l'office ont initié une vaste opération pour récupérer ces dus auprès des locataires par le rapprochement des clients en les sensibilisant sur le paiement des redevances du loyer et les informer sur les procédures prises par l'OPGI à l'encontre des mauvais payeurs. Ils ont proposé, dans ce sens, de grandes facilités aux locataires leur permettant de s'acquitter de leurs dettes suivant un calendrier, a fait savoir le même responsable mettant en garde contre la résiliation du contrat de location et la prise de procédures judiciaires. Dans ce cadre, il a signalé des poursuites judiciaires contre 150 locataires donnant lieu à la résiliation de leurs contrats. Une opération de sensibilisation pour le recouvrement des créances sachant que le total des locataires est estimé à 9.500, a-t-il ajouté. L'opération de recouvrement des créances intervient dans le cadre de la régularisation de la situation des logements location-vente et la vente par cession. L'opération se poursuit et le délai de paiement a été fixé jusqu'à fin de l'année en cours.

RENTÉE SCOLAIRE À GUELMA : Réception de plusieurs nouvelles infrastructures

Plusieurs nouvelles infrastructures scolaires des trois cycles éducatifs ont été réceptionnées à Guelma au titre de rentrée scolaire 2017-2018, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des équipements publics. Les infrastructures scolaires du cycle primaire ont été renforcées à la faveur de la réception d'un groupement scolaire de six (6) classes et d'un réfectoire dans la région de Lemtarih, commune d'Ain Ben Beida, ainsi qu'un autre groupement scolaire de six (6) classes dans la localité d'El Barnous, commune de Hammam N'Bail, a indiqué la même source. Le projet de réalisation de ces deux (2) groupements scolaires a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 100 millions de DA, a-t-on souligné.

Le CEM (collège d'enseignement moyen) de Ben Djarah, situé à six (6) km au Sud du chef lieu de wilaya, a été doté d'un réfectoire pour être réceptionné avant la nouvelle rentrée scolaire, a-t-on indiqué de même source, ajoutant qu'une salle de sport a également été réceptionnée au lycée Aïssa Ben Taboula au chef lieu de wilaya. Une salle de sport au lycée Zermiche Aïssa, dans la commune de Hammam Debagh, sera également réceptionnée au titre de la rentrée scolaire 2017-2018, a-t-on informé, soulignant que le chantier de cette structure affiche 90 % du taux d'avancement de ses travaux.

Ces infrastructures éducatives réceptionnées avant la rentrée scolaire relèvent d'un total de onze (11) projets inscrits à l'indicatif du secteur de l'éducation, a-t-on précisé, notant que ces ouvrages ont été lancés en travaux depuis deux (2) ans en vue de renforcer les infrastructures d'accueil du secteur de l'éducation de la wilaya de Guelma.

KHENCHELA : Alimentation en eau avant fin 2018 de 4 communes depuis le barrage de Tagharist

Quatre (4) communes de la wilaya de Khenchela seront alimentées en eau potable à partir du barrage Tagharist «avant la fin de l'année 2018», a indiqué dimanche le directeur des ressources en eau (DRE), Mohamed Boudjeltia.

L'opération concernera les communes de Yabous, M'sara, Bouhama et de Chelia, en plus d'autres régions limitrophes à l'instar d'Ouled Ouendjel, d'Ouled Amir, Bouzouamal et de Théniet Laâbara, a précisé à l'APS le même responsable.

La concrétisation de ce projet permettra «de doubler les quanti-

tés d'eau réservées quotidiennement à la population concernée», a-t-il relevé, précisant que 32 000 âmes bénéficieront de cette opération de consolidation d'alimentation en eau potable (AEP) dont le volume atteint 8 640 m³/jour.

Actuellement, le taux d'avancement des travaux de raccordement des foyers depuis le barrage de Tagharist affiche 95 %, a-t-on noté, soulignant que ce chantier a nécessité la mobilisation de 3 milliards de dinars.

Ce projet, selon Mohamed Boudjeltia a porté sur réalisation d'un réseau de 103 km de conduites

et une station de traitement des eaux usées, indiquant que des travaux concernant la réalisation des réservoirs et des stations de pompage, relevant de ce même projet, seront lancés durant «les tous prochains jours».

La capacité de stockage théorique du barrage Tagharist, actuellement en cours de remplissage, est estimée à 5,7 millions m³ dont 1,7 million m³ seront destinés à l'AEP, tandis que 2,5 millions m³ seront consacrés à l'irrigation agricole, a-t-on signalé.

APS

BÉCHAR : 100 millions de DA pour l'électrification de périmètres agricoles et la réhabilitation de palmeraies

Une dotation publique de 100 millions de DA vient d'être consacrée à l'électrification des périmètres agricoles et la réhabilitation des palmeraies de Taghit et Beni-Abbes, dans la wilaya de Bechar, a-t-on appris lundi de la direction des services agricoles (DSA).

Cet investissement permettra l'électrification globale d'une quarantaine d'exploitations agricoles à travers le périmètre de mise en valeur des terres sahariennes situé sur l'axe routier reliant Bechar à la commune

de Kenadza, et qui s'étend sur une superficie de plus de 300 ha, selon la même source.

Confiée à la Sonelgaz pour un coût de 24 millions de DA, cette opération est tant attendue par les exploitants du même périmètre, a-t-on ajouté. Quatre autres périmètres agricoles, dont deux situés dans la commune de Béchar et deux autres dans celle de Taghit qui totalisent une surface de plus de 350 ha, bénéficieront aussi de la même opération, retenue dans le cadre du développement des activités agricoles dans ces deux collectivités, a-t-on fait savoir.



En plus de ces projets d'électrification agricole, cet investissement public permettra également le financement des travaux de réhabilitation des palmeraies plus que millénaires des communes de Taghit et Beni-Abbes, fortes de plus de 600.000 palmiers dattiers producteurs, et des sources alimentant leur réseaux d'irrigation traditionnelle, selon la DSA de Bechar.

TIZI OUZOU : Plus de 900 inscrits aux établissements de la formation professionnelle depuis le lancement des inscriptions

Plus de 900 demandeurs de formation se sont inscrits aux établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tizi Ouzou en prévision de la rentrée de septembre 2017, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Depuis l'ouverture des inscriptions le 09 juillet dernier et qui se poursuivront jusqu'au 16 septembre prochain, 800 personnes se sont inscrites au niveau des centres et des instituts spécialisés et 100 autres ont accompli la procédure par internet sur le site du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a-t-on indiqué

dans un communiqué. Le mode de formation par apprentissage enregistre la plus forte demande avec un total de 500 inscrits à ce jour, contre 300 pour la formation résidentielle, a-t-on souligné. La DFEP a signalé également une demande assez consistante sur les stages de formation qualifiante dispensés notamment au niveau des annexes ouvertes dans certaines localités avec 300 demandeurs recensés, ainsi que 100 pour la formation qualifiante dans les différentes filières proposées, a-t-on souligné.

En prévision de la rentrée de septembre, 9632 postes de formation sont ouverts à travers la wilaya de Tizi Ouzou, dont 3690 postes pour la formation

résidentielle, 5402 pour le mode par apprentissage, 150 consacrés à la formation en milieu rural et 35 pour les cours de soir, a-t-on rappelé.

Le nombre de sections attendues pour cette rentrée est de 168, tandis que le nombre de spécialités existantes s'élève à 76 spécialités issues de 13 branches de la nomenclature de la formation professionnelle, a-t-on fait savoir. Sur le volet infrastructurel, la DFEP procédera à l'ouverture d'une nouvelle annexe dans la commune de Boudjima aménagée au niveau d'une école primaire du chef lieu communal, et ce dans le cadre du rapprochement des formations des demandeurs, selon le document.

DJELFA : 12 ambulances pour les établissements hospitaliers de la wilaya

Une douzaine d'ambulances ont été affectées, dernièrement, à des établissements hospitaliers de la wilaya de Djelfa, en vue de la promotion de leurs prestations sanitaires, a-t-on appris, dimanche, auprès des services de la wilaya.

La dotation de ces hôpitaux en ambulances a été décidée par le wali de

Djelfa, Hamana Guenfaf, suite à des visites d'inspection, sur place, durant lesquelles il a fait le constat d'un déficit en la matière, a-t-on ajouté de même source.

Ces ambulances (relevant des collectivités locales) ont été affectées aux établissements sanitaires des communes de Djelfa, Ain Ouessara, Hassi

Bahbah, Dar Chioukh, Lekhmiss, Milha, Deldoul, Sidi Bayzid, El Birine, Oum laâdham, Feidh El Batma, et Ain Afka. Toujours au titre de promotion des prestations du secteur de la santé à Djelfa, la même source a signalé, la dotation programmée à moyen terme, de centre de santé des communes reculées de la région, en ambulances équipées.

BATNA : 70 millions DA pour les espaces verts et l'hygiène

Un montant de 70 millions DA a été octroyé à la commune de Batna pour l'aménagement des espaces verts et l'hygiène, a indiqué dimanche le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Abdelkarim Maroc. Ce montant a été accordé par la wilaya pour le financement de deux opérations l'une pour l'aménagement des espaces verts (50 millions DA) et la seconde pour l'acquisition de véhicules de ramassage des ordures (20 millions DA), a précisé le même élu. Les deux opérations ont été décidées par le wali de Batna Abdelkhalek Sayouda lors de sa visite d'inspection effectuée dans la ville au cours de mois d'août passé, a détaillé le président de l'APC qui a noté que cette subvention est la première accordée à la commune par la wilaya depuis deux ans. Les services techniques de la commune ont procédé au cours des dernières années à la requalification et l'installation des aires de jeux et d'attractions pour enfants dans les espaces verts dont le jardin public «1er novembre 1954» devenu une destination pour les familles.

CONSTANTINE:

Installation d'un bureau d'intermédiation familiale et sociale pour personnes âgées

Un bureau d'intermédiation familiale et sociale destiné à la prise en charge des personnes âgées, et les sans domicile fixe (SDF) a été créé, au titre de l'exercice 2017 à la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Constantine, a indiqué dimanche à l'APS une responsable de ce secteur.



Cette structure est destinée à «la réinsertion familiale et sociale des personnes âgées en situation de fragilité et en grande difficulté sociale», a précisé la chargée de l'information et de la communication à la DAS, Roumayssa Hamlaoui, en marge d'une cérémonie organisée en faveur des personnes âgées du foyer de la commune de Hamma-Bouziane et des pensionnaires de Dar Errahma de la cité Djebel Ouahch à l'occasion de l'Aïd El Adha.

L'installation de ce bureau vise également à «soutenir cette couche de la société notamment les personnes âgées souffrant de pathologies handicapantes ou lourdes et nécessitant une prise en charge

dans des établissements spécialisés», a-t-elle affirmé lors de cette rencontre conviviale initiée par l'association caritative «Abouab Errahmane», avec la collaboration de la DAS. Une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, de médiateurs sociaux, d'assistants sociaux et d'administrateurs a été mobilisée pour le traitement des dossiers de cette frange sociale en situation de faiblesse «physique, morale et financière», dans le cadre de ce bureau, selon la même responsable.

Par ailleurs, un gala musical a été organisé dans une salle des fêtes de la commune de Didouche-Mourad (Nord de Constantine) en faveur de 70 personnes de

cette frange sociale dont 40 de Dar Errahma et 30 autres du foyer des personnes âgées, apportant joie et réconfort à ces pensionnaires. «L'association caritative Abouab Errahmane œuvre à créer des liens particuliers avec cette catégorie sociale, fragilisée qui a besoin d'une attention particulière», a indiqué, dans ce contexte, la présidente de cette association Fatima Kouachi.

Pas moins de 87 personnes âgées dont 57 aux besoins spécifiques sont pensionnaires du foyer de Hamma Bouziane, tandis que 56 personnes résident à Dar Errahma, selon les dernières statistiques de la direction de l'action sociale.

BATNA:

Un million de tonnes de déchets urbains enlevés lors des deux jours de l'Aïd

Une quantité 1.259 million de tonnes de déchets découlant du rituel du sacrifice du mouton a été enlevée au cours des deux jours de l'Aïd el Adha dans le cadre d'une large opération de nettoyage de la ville de Batna, a-t-on appris dimanche auprès du chargé de communication de l'Assemblée populaire communale de Batna, Fethi Belaid.

Cette opération de nettoyage a vu pour la journée de vendredi l'enlèvement, dans

plusieurs points noirs de la ville de Batna, de 717 220 tonnes de déchets mobilisant 18 agents d'hygiène et 06 camions, à côté de plusieurs engins des entreprises privées, selon la même source.

Une quantité de 541 540 tonnes de déchets a été collectée au deuxième jour de l'Aïd, a-t-il poursuivi. Avec des équipes d'hygiène mobilisées durant 24h, le centre d'enfouissement technique (C.E.T) de la région de Lebiar dans la

commune d'Oued Chaaba à dans ce contexte reçu 240 chargements, a ajouté la même source.

Le directeur général de ce CET, Abdelkrim Metlefà, a cet occasion fait savoir, que la quantité de déchets acheminés des communes de Batna et d'Oued Chaaba vers son établissement le jour de l'Aïd el adha, était de 3 fois plus qu'en temps normal. Le bon déroulement et la rapidité de l'opération de collecte des déchets



ménagers et des résidus découlant de l'opération de sacrifice ont été grandement appréciés par la population.

MOSTAGANEM:

Le corps d'un noyé repêché à la plage interdite de baignade de Benabdelmalek Ramdane

L'équipe des plongeurs relevant de la protection civile de Mostaganem a repêché le corps d'une personne noyée dans une plage interdite de baignade à l'embouchure de Oued Chelliff dans la commune de Benabdelmalek Ramdane (est de Mostaganem), a-t-on appris du chargé d'information de ce dispositif. Un agent de la pro-

tection civile, Mohammedi Mansour a indiqué que les plongeurs ont lancé une opération de recherche du noyé porté disparu samedi soir sur la même plage, pour pouvoir le repêcher dimanche. Le corps du malheureux a été transféré vers la morgue de l'établissement hospitalier «Che Guevara» du chef-lieu de wilaya, a-t-il fait sa-

voir ajoutant que la victime âgée de 16 ans originaire de la commune de Ammi Moussa dans la wilaya de Relizane. Les services de la protection civile de Mostaganem ont enregistré, depuis le lancement de la saison estivale, 17 cas de noyade dont 13 dans des zones interdites à la baignade et un cas hors des heures de surveillance.

GUELMA:

40 hectares de couvert végétal et forestier détruits dans trois incendies distincts

Pas moins de 40 hectares de couvert végétal et forestier ont été détruits dans trois (3) incendies distincts au cours des dernières 48 heures à Guelma, a-t-on appris dimanche auprès de la Protection civile.

Dix-huit (18) hectares d'eucalyptus et deux (2) hectares de liège ont été ravagés par les feux dans les monts de Beni Salah (commune de Mdzé Amar) dans un incendie qui s'est déclaré vendredi (premier jour de

l'Aïd), a indiqué la même source.

L'opération d'extinction des feux a duré huit heures et ce en collaboration avec les services des forêts et les unités de la Protection civile de Hammam N'Bail, Lakhraza et Guelma, a-t-on souligné. Durant la même période, un total de 30 hectares de couvert végétal, dont des arbres de liège, de buisson ainsi que 52 arbres entre oliviers et cognassiers

en plus de cinq (5) ruches peuplées ont été totalement décimés dans deux (2) autres incendies qui se sont déclarés à la mecha de Beni Ahmed Bouarbid (commune de Bouhamdène), a-t-on indiqué de même source. L'intervention des services concernés a permis de protéger une vaste surface forestière ainsi que quatre (4) habitations, a-t-on ajouté.

PROTECTION CIVILE

2249 interventions en 24h

Durant la période du 03 au 04 septembre 2017 à 08 heures (les dernières 24 heures) les unités de la protection civile ont enregistré 2249 interventions, pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinction d'incendies et dispositifs de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 07 accidents ayant causé 05 personnes décédées sur les lieux d'accidents et 27 autres blessées, traitées sur place puis évacuées vers les structures hospitalières par les secours de la protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès avec 02 personnes décédées suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 13 commune de Boukhnefis.

Par ailleurs, le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages et de baignade est intervenu pour trois (03) cas de décès par noyade en mer.

wilaya de Mostaganem un adolescent âgé de 16 ans décédé noyé à la plage interdite Oued Chlef, commune de Ben Abdelmalek Ramdane, wilaya de Jijel 02 cas de décès, le premier il s'agit d'un jeune homme âgé de 22ans décédé noyé à la plage Boukarmoud interdite à la baignade commune de d'El Aouana, le deuxième cas il s'agit d'un jeune homme âgé de 20 ans décédé noyé à la plage interdite à proximité de la plage grand phare commune de Jijel, les corps des victimes ont été évacués par nos secours vers les structures sanitaires de la région

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 5 morts et 27 blessés durant les dernières 24 heures

Cinq (5) personnes sont mortes et 27 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus durant les dernières 24 heures à travers le territoire national, indiquant hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès avec deux (2) personnes décédées suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur la RN 13 (commune de Boukhnefis), précise la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile ont enregistré, durant la même période, trois (3) cas de décès par noyade en mer dans les wilayas de Jijel (deux cas) et de Mostaganem (1 cas).

Arrestation du présumé assassin d'un imam à Tizirt

Les services de Police relevant de la Sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou ont interpellé le présumé assassin de l'imam de la mosquée «Cheikh Tahar» à Tizirt (Tizi Ouzou) qui a succombé à ses blessures, dimanche à l'aube, après avoir été agressé à l'arme blanche, indique un communiqué des mêmes services. Les services de police sont parvenus, en un temps record, à arrêter le présumé assassin, précise le communiqué qui indique qu'une altercation avait eu lieu entre la victime et le présumé meurtrier qui fréquente la même mosquée. L'enquête se poursuit en coordination avec le parquet territorialement compétent.

APS

IMMIGRATION: Trump aurait décidé de mettre fin au programme des «Dreamers»



Le président des Etats-Unis Donald Trump a décidé de mettre un terme au programme qui permet à des centaines de milliers de jeunes immigrants clandestins de rester aux Etats-Unis, a affirmé dimanche le site d'information Politico.

Selon ce site, M. Trump prévoit de donner du temps au Congrès pour qu'il élabore un dispositif de remplacement avant que la période de grâce ne se termine.

De nombreux parlementaires du Parti républicain auquel appartient M. Trump soutiennent ce programme appelé «Dreamers», créé par décret en 2012 par son

prédéceseur démocrate Barack Obama et qui concerne quelque 800.000 personnes.

Il était prévu que M. Trump annonce sa décision mardi, mais selon Politico il a déjà tranché et des collaborateurs se sont réunis dimanche à la Maison Blanche pour préparer la suppression du programme.

Le New York Times a indiqué pour sa part que M. Trump examinait sérieusement un plan pour mettre fin au programme des «Dreamers» après un délai de six mois, mais que des responsables avaient averti qu'il pourrait encore changer d'avis.

ITALIE: Enquête après le suicide assisté en Suisse d'un Italien souffrant de dépression

La justice italienne a ouvert une enquête pour «provocation au suicide» après la mort d'un Italien de 62 ans souffrant de dépression, dans une clinique suisse où il s'était rendu pour avoir recours au suicide assisté, rapportent dimanche les médias italiens.

L'homme, un ingénieur, avait adressé une lettre aux services sociaux de sa commune d'Albavilla, près de Côme (Nord), expliquant son intention de mettre fin à ses jours parce qu'il souffrait d'une profonde dépression, raconte le journal La Repubblica. «Il n'était atteint d'aucune pathologie au stade terminal, ni d'aucun handicap majeur», poursuit le quotidien qui rapporte que le parquet de Côme a décidé d'ouvrir une enquête au retour de la dépouille du défunt en Italie, jeudi, parce que le certificat de décès mentionnait des «causes non naturelles», selon l'AFP.

La justice devra envoyer une commission rogatoire aux autorités judiciaires helvétiques afin de connaître les critères et les conditions né-



cessaires pour que puisse être pratiqué le suicide assisté. Le juge, qui a ordonné une autopsie, devra aussi auditionner des témoins dont un ami de l'ingénieur qui l'aurait conduit à la frontière italo-suisse, d'où l'homme a pris un train pour Zurich. L'aide au suicide sans but lucratif est tolérée en Suisse, mais à certaines conditions. Dans le cadre d'un suicide assisté, la personne ingère elle-même une dose létale de médicaments, prescrite par un médecin.

Deux grandes associations proposent d'aider les personnes déterminées à mourir. Exit, qui ne s'adresse qu'aux Suisses, et Dignitas, qui accueille aussi des étrangers. Venir mourir en Suisse a un coût estimé aux alentours de 10.000 euros en moyenne. Le sujet est

sensible et politisé en Italie, pays à forte tradition catholique où l'euthanasie et le suicide assisté sont interdits. Au moins 150 Italiens ont choisi en 2016 d'aller mourir en Suisse.

INDE: 49 nouveau-nés sont morts en août dans un hôpital de l'Uttar Pradesh

Au moins 49 nouveau-nés sont morts dans un hôpital d'Etat de l'Etat indien de l'Uttar Pradesh (nord) au cours du dernier mois, ont annoncé des responsables de la région lundi.

Ces 49 nouveau-nés sont morts à l'hôpital Ram Manohar Lohia Rajkiya Chikitsalay, dans le district de Farukhabad, présumément à cause d'une pénurie d'oxygène et de médicaments. Alors que 30 de ces nouveau-nés sont morts dans l'unité de soins intensifs néonataux, 19 autres sont morts au cours de l'accouchement ou juste après l'accouchement, ont précisé les responsables.

Une sérieuse enquête a été ouverte sur ces décès. Les autorités hospitalières ont été accusées de négligence", ont-ils ajouté. La semaine dernière, 42 enfants sont



morts dans l'hôpital universitaire Baba Raghav Das dans une période de 48 heures, dans le district Gorakhpur, dans le même Etat.

ÉPIDÉMIE Le Mozambique interdit l'importation de viande d'Afrique du Sud



Le Mozambique a interdit dimanche l'importation de viande de bœuf, de mouton et de porc en provenance de l'Afrique du Sud, à cause d'une épidémie de fièvre aphteuse dans le pays voisin.

L'interdiction porte également sur les animaux vivants venus de l'Afrique du Sud, a af-

firmé Florencia Cipriano, chef du Département de l'Epidémiologie au Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire du Mozambique.

«Nous renforcerons les mesures de contrôle sur le mouvement et le transit des animaux et l'importation de produits de viande sur la

frontière», a déclaré Florencia Cipriano.

Des cas de fièvre aphteuse ont été enregistrés le 24 août dans la province de Limpopo, en Afrique du Sud, pourtant l'affaire n'a été rapporté que jeudi dernier par la presse, a expliqué le responsable mozambicain.

NIGERIA : 7 morts dans une intoxication alimentaire

Sept personnes ont péri dans un cas soupçonné d'être une intoxication alimentaire dans l'Etat de Zamfara, dans nord-ouest du Nigeria, ont affirmé dimanche les autorités locales. Une équipe de médecins spécialistes a été envoyée dans la ville de Shinkafi, où a eu lieu l'incident, a affirmé aux journalistes le gouverneur par intérim de l'Etat, Abdullahi Shinkafi. Les victimes comprennent une mère et ses cinq enfants, qui ont trouvé la mort après avoir pris une sorte de bouillie préparée avec des feuilles produites localement. La



septième victime est un voisin, qui a également mangé le même aliment, selon M. Shinkafi.

La bouillie aurait été contaminée par des graines d'oignons, selon le responsable local.

ROUMANIE: Un bateau avec 87 migrants intercepté en mer Noire

87 migrants ont été interceptés dimanche en mer Noire à bord d'un bateau de pêche, près de la côte roumaine, a indiqué la police des frontières.

«Observé au large, à 14 milles marins du littoral roumain, le bateau n'a pas répondu aux avertissements de la police qui a envoyé deux embarcations pour l'escorter jusqu'au port de Midia (est)», selon la même source. «A son bord se trouvaient 48 hommes, 16 femmes et 23 enfants. Des démarches pour établir leur nationalité et l'origine du bateau étaient en cours», a précisé la porte-parole de la Garde côtière de Constanta (est), Ionela Pasat.

Deux embarcations transportant respectivement 69 et 68 migrants illégaux

originaires de Syrie et d'Irak avaient déjà été interceptées en mer Noire les 13 et 21 août. La police roumaine a souligné que c'est le troisième incident depuis le début du mois d'août.

La Roumanie, qui ne fait pas partie de l'espace Schengen, a jusqu'à présent été globalement épargnée par la crise migratoire. Mais Bucarest redoute que la mer Noire ne devienne un trajet alternatif pour les clandestins cherchant à gagner l'Europe, alors que de plus en plus d'obstacles se



dressent sur la Méditerranée, dont l'interdiction faite aux ONG de patrouiller au large de la Libye pour secourir les migrants.

APS

CÔTE D'IVOIRE:

Quatre-vingt seize détenus s'évadent d'une prison du centre du pays

Quatre-vingt seize prisonniers se sont évadés dimanche de la prison de Katiola, dans le centre de la Côte d'Ivoire, à 45 km au nord de Bouaké, a-t-on appris de source sécuritaire, cité par l'AFP.



«Ces prisonniers se sont évadés entre 5 heures du matin et 6 heures ce dimanche», a expliqué cette source.

«Ce sont des lieutenants du célèbre Yakou le Chinois (un ex-prisonnier qui a été tué) qui sont à la base de cette évasion massive», a précisé une source judiciaire à Katiola ajoutant que «les détenus sont passés par le toit de leurs cellules pour regagner d'autres cellules et ils ont profité de la sortie des corvéables pour casser le grand portail et prendre la fuite». La veille de la fête de l'indépendance le 6 août, cinq prisonniers

s'étaient évadés de la prison de Gagnoa, dans le centre de la Côte d'Ivoire. Quatre gardiens de prison et un civil ont été arrêtés car soupçonnés de complicité, a indiqué le maire à la presse. Le 8 août, vingt personnes s'étaient évadées du palais de justice d'Abidjan, en plein centre-ville.

De ce fait, sept agents (d'encadrement des établissements pénitentiaires) dont «le commandant du palais (de justice) ont été relevés de leurs fonctions et arrêtés», selon le procureur Richard Christophe Adou.

OMAN

Un cargo coule au large, les marins secourus

Un cargo a coulé dimanche au large d'Oman et ses 20 marins ont été secourus par un bateau de pêche, a annoncé le ministère omanais des Transports.

L'accident a été provoqué par une infiltration d'eau dans la proue de ce cargo battant pavillon tanzanien et transportant du sable et du fer à béton, a précisé le mi-



nistère dans un communiqué cité par l'agence officielle omanaise Ona.

Le cargo en pro-

venance des Emirats arabes unis faisait route pour l'Érythrée, selon la même source.

CHINE:

Les douanes de Guangzhou démantèlent un important trafic de drogue

Un ressortissant africain a été arrêté après avoir été interpellé avec près de deux kilos de cocaïne dans le corps, à l'aéroport international de Baiyun à Guangzhou, capitale de la province chinoise du Guangdong (sud), ont annoncé mercredi les autorités douanières.

L'homme a été arrêté à l'arrivée d'un vol en provenance de Dubaï à Guangzhou le 6 juin. Il a excrété 1,97 kilo de cocaïne, soit la plus grande quantité de drogue découverte par les douanes locales dans un corps humain ces dix dernières années.

Il a avoué qu'il avait avalé 100 comprimés de cocaïne et qu'un cartel de la drogue lui avait promis 5.000 dollars pour livrer la drogue. «Le suspect est un diplômé universitaire avec une bonne formation. Il est différent des autres suspects précédents», a précisé Tang Liang, un responsable des douanes de l'aéroport.

Les douanes du Guangdong ont saisi 245,3 kilos de drogues de toutes sortes, démantelé 47 affaires de trafic de drogue et arrêté 38 suspects selon le bilan établi le 29 août dernier, a ajouté Zheng Jun, un responsable.

APF

INONDATIONS AU NIGERIA: Plus de 100.000 personnes déplacées

Le président nigérian Muhammadu Buhari a annoncé jeudi soir que plus de 100.000 personnes ont dû fuir leur foyer à cause des fortes pluies et des inondations qui en ont suivi dans le sud-est du Nigeria.

«C'est avec une grande inquiétude que j'ai appris les inondations dans l'Etat de Benue, qui ont déplacé, selon les premières estimations, plus de 100.000 personnes», a écrit le président nigérian sur son compte Twitter. «Durant les deux dernières semaines, il a beaucoup beaucoup plu», raconte Helen Teghtegh, directrice de l'ONG locale Community Links and Human Empowerment Initiative, qui a lancé un appel aux dons pour les sinistrés. «Le niveau de la rivière Benue a beaucoup augmenté et depuis mercredi, beaucoup d'habitants de Makurdi (la capitale) ont commencé à quitter leur domicile», poursuit-elle.

«Pour l'instant nous n'avons aucun chiffre précis, nous ne savons pas le nombre de victimes, mais nous devrions en savoir plus demain après avoir rencontré les différents acteurs sur le terrain», explique la directrice.

Le président a déclaré jeudi soir avoir demandé à l'Agence nationale de gestion des urgences (NEMA) d'agir, après que de nombreuses voix se soient élevées dans les médias locaux pour dénoncer l'inaction des autorités.

Deux camps ont été installés dans la capitale de l'Etat pour accueillir les sinistrés, mais ils ne devraient ouvrir que ce week-end. L'Etat de Benue, qui tire ses revenus en grande partie de l'agriculture, a connu de nombreuses inondations ces dernières années, à cause des fortes pluies et de l'ouverture des vannes de barrages au Cameroun voisin. En 2012, le Nigeria a été victime de terribles inondations dans 30 de ses 36 Etats. Des centaines de personnes avaient été tuées, et les pluies avaient fait près de 2 millions de déplacés.

BIRMANIE-BANGLADESH 87.000 Rohingyas de Birmanie réfugiés au Bangladesh en dix jours



Un total de 87.000 personnes des Rohingyas, ont fui les violences en Birmanie pour se réfugier au Bangladesh voisin, a annoncé l'ONU lundi.

En tout, «87.000 sont arrivés depuis le 25 août», a annoncé le bureau de coordination de l'ONU au Bangladesh. Les violences ont commencé avec l'attaque ce jour-là d'une trentaine de postes de police par les rebelles de l'Arakan Rohingya Salvation Army (ARSA), qui

dit vouloir défendre les droits bafoyés de la minorité musulmane rohingya.

Depuis, l'armée birmane a lancé une vaste opération dans cette région très pauvre et reculée, poussant des dizaines de milliers de personnes sur les routes, au risque d'une crise humanitaire. Les précédents chiffres, samedi, faisaient état de quelque 60.000 personnes, principalement des Rohingyas, à avoir fui au Bangladesh.

TRAVAIL

Les accidents de travail coûtent annuellement 476 milliards d'euros à l'UE

Les blessures et les maladies d'origine professionnelle coûtent à l'Union européenne (UE) environ 476 milliards d'euros par an, soit 3,3% de son produit intérieur brut (PIB), a annoncé lundi l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA).

«Le coût des maladies et accidents d'origine professionnelle qui pèse sur l'UE représente 3,3% de son PIB. Ce sont donc 476 milliards d'euros qui pourraient être économisés chaque année si l'on avait recours aux stratégies, politiques et pratiques adéquates

en matière de sécurité et de santé au travail», a déclaré la directrice de l'Agence, le Dr Christa

Sedlatschek, cité dans le communiqué. Evoquant des conclusions présentées lors du XXIe Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, qui se tient à Singapour du 3 au 6 septembre, l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail souligne que les maladies d'origine professionnelle sont impliquées dans 98% du total des décès liés au travail dans l'UE.

Selon l'Agence, dans la plupart des pays européens, les cancers d'origine

professionnelle représentent la majorité des coûts (119,5 milliards d'euros, soit 0,81% du PIB de l'UE), les troubles musculo-squelettiques se situant à la deuxième place.

La perte en termes d'espérance de vie corrigée de l'incapacité est égale à 7,1 millions dans l'UE en raison de blessures ou de maladies causées par le travail.

Chaque année au niveau mondial, les accidents et maladies d'origine professionnelle entraînent une perte de 3,9% du PIB, ce qui représente un coût annuel d'environ 2.680 milliards d'euros, a précisé EU-OSHA.

ÉTATS-UNIS

«Irma» devient ouragan de catégorie 2 dans l'Atlantique oriental

La perturbation «Irma», qui se trouve dans l'est de l'Atlantique au large des côtes africaines, est devenue un ouragan de catégorie 2, a indiqué jeudi le Centre américain des ouragans (NHC), prévenant qu'il devrait être «extrêmement dangereux».

Irma se déplace à quelque 17 km/h dans une direction ouest-nord-ouest et affiche des vents de 155 km/h, précise le NHC, soulignant une «intensification rapide».

L'ouragan devrait devenir «majeur» en se hissant en catégorie 3 d'ici jeudi soir sur une échelle Saffir-Simpson --qui mesure la puissance des ouragans-- qui en compte 5.

ragans-- qui en compte 5.

A 15H00 GMT, il se trouvait à un millier de kilomètres à l'ouest du Cap-Vert, et il devrait poursuivre sur sa trajectoire actuelle jusqu'à vendredi matin avant d'obliquer vers l'ouest samedi. Il est encore très éloigné des terres, par conséquent aucune surveillance ni alerte n'a été mise en place.

La protection civile de Haïti, à des milliers de kilomètres d'Irma, a néanmoins déjà évoqué cet ouragan sur son compte Twitter jeudi matin, précisant que la trajectoire précise restait encore à définir pour les prochains jours.

10 aliments indispensables dans l'assiette des sportifs

Pour se dépasser au quotidien, une bonne alimentation est indispensable, ça, on le sait. Mais certains aliments sont particulièrement bénéfiques pour les sportifs. Notre top 10.

La banane, la grande spécialiste du potassium

Riche en glucides, la banane s'illustre par sa teneur en potassium, un minéral nécessaire à la récupération, que l'on perd pendant l'effort, surtout lorsqu'il fait chaud. « Avant un effort, préférez la banane pas trop mûre. Plus riche en amidon, elle élève moins la glycémie », explique Isabelle Michler. Après l'effort, optez au contraire pour une banane très mûre, pour profiter rapidement de ses glucides simples et de son index glycémique plus élevé. »

Les baies, cocktail d'antioxydants

Cassis, cranberry, goji, myrtilles... Leurs atouts : les antioxydants, qui aident à tamponner les radicaux libres produits pendant l'effort, et la faible teneur en calories (pour les baies fraîches). On achète cassis, myrtilles et mûres au rayon surgelés, et on les consomme crus, après décongélation, en smoothies ou en verrines avec du fromage blanc.

Le poulet, 100 % protéines

Comme toutes les viandes blanches, il représente un excellent rapport protéines/calories (après en avoir ôté la peau et le gras apparent) ! Poulet, dinde, mais aussi jambon blanc apportent des protéines essentielles à la reconstruction des fibres musculaires, et des vitamines B nécessaires au métabolisme des protéines et des sucres. Dans le poulet, le blanc est maigre, la cuisse plus grasse mais aussi plus riche en zinc.

Les lentilles, spécial IG bas

Parfaits pour couvrir les besoins accrus des sportifs en glucides, les légumes secs (lentilles, pois chiches, haricots secs, pois cassés...) apportent en plus des protéines, des fibres et des minéraux (bien plus que les pâtes), le tout avec un index glycémique (IG) beaucoup plus bas. Tout bénéfice !

Les noix, multi concentrées

Protéines, fibres, vitamine E et acides gras dont des oméga 3 : les noix ont tout bon. Les oméga 3 ont des propriétés anti-inflammatoires, protègent le muscle cardiaque et l'intégrité des membranes des cellules. On en parsème nos salades, mues-



Les produits laitiers, spécial récup'

Les protéines des produits laitiers (caséine et lactosérum) favorisent la récupération musculaire. À la fin d'une séance, un yaourt à boire ou du fromage blanc, c'est l'idéal ! On choisit ses laitages au lait demi-écrémé : entiers, ils sont trop caloriques ; écrémés, ils n'apportent plus de vitamine A, liposoluble.

Les noix, multi concentrées

Protéines, fibres, vitamine E et acides gras dont des oméga 3 : les noix ont tout bon. Les oméga 3 ont des propriétés anti-inflammatoires, protègent le muscle cardiaque et l'intégrité des membranes des cellules. On en parsème nos salades, mues-

lis... Sans oublier les amandes, noisettes, pistaches et huiles de noix et de colza.

Les œufs, des protéines faciles à transporter

Protéines de référence chez les sportifs, ils apportent des vitamines A et D, ainsi qu'une foule de minéraux, notamment du phosphore, essentiel à la santé des os et à la régénérescence des tissus, du zinc, pour la cicatrisation. La bonne fréquence ? « Deux œufs, à la coque ou durs, une à deux fois par semaine », répond notre experte.

Le quinoa et le sarrasin, parce qu'il n'y a pas que les pâtes

De bonnes alternatives aux pâtes et au riz, à cuisiner en plats chauds ou en salades. Puisqu'il ne s'agit pas de céréales à propre-

ment parler, mais plutôt de graines de plantes, dépourvues de gluten et hautement digestes. En outre, leurs protéines renferment tous les acides aminés essentiels, et leur index glycémique est plus bas que celui des céréales.

Le saumon, monsieur oméga 3

Riche en protéines, il renferme surtout des oméga 3, des acides gras essentiels au bon fonctionnement du système cardio-vasculaire, et aux effets anti-inflammatoires. Pour en tirer le maximum de bénéfices, on préférera les saumons Label rouge, de qualité, et les cuissons aussi courtes et douces que possible (vapeur, papillote, voire snack).

Je rentre tard du sport, je mange quoi ?

Mon cours de Body attack se finit à 20 heures, je suis chez moi à 22 heures et, demain, je bosse. Qu'est-ce que je me prépare à dîner ?

J'ai la flemme de préparer quoique ce soit, je zappe le dîner ?

Surtout pas ! Le risque est de compromettre la récupération musculaire et de se blesser. En plus, l'organisme risque de stocker davantage aux repas suivants. Alors, si on est du genre flemmarde, on se fait cuire la veille ses légumes, sa viande et ses féculents : il n'y aura plus qu'à les réchauffer le soir venu. Ou à les manger froids en salade.

C'est quoi un bon plateau-repas «après sport» ?

Après une séance de sport, le repas doit apporter des glucides à index glycémique (IG) bas pour la récupération (céréales complètes ou légumineuses), des légumes verts pour compenser les pertes en vitamines et en minéraux, et des protéines pour la reconstruction musculaire. En cas de grosse faim, on peut augmenter un peu la part des glucides, ou celle des légumes verts si on surveille sa ligne. En revanche, pas de dessert (ni gâteau, ni même fruit), ou alors un fromage blanc. Léger et digeste, ce repas ne reste pas sur l'estomac, permet de se coucher rapidement après, et surtout, ne sera pas stocké.



« Au cours de la première heure après le sport, le corps va directement utiliser tous les nutriments ingérés pour récupérer et reconstruire les muscles », explique Xavier Tresallet, coach sportif. D'où aussi l'intérêt de manger rapidement quand on rentre chez soi.

J'ai brûlé 600 cal, je peux quand même m'offrir un petit brownie ?

Avoir... Car on sait que les pâtisseries apportent des calories dites «vides», qui ne seront pas utilisées par l'organisme pour la récupération, mais au contraire stockées. Néanmoins, si cette petite douceur aide à se sentir mieux, à retourner au sport le lendemain et à éviter de se venger sur le frigo en raison d'une trop grosse frustration, alors ce brownie, on se l'offre !

Mon menu idéal, ce serait quoi ?

Deux pommes de terre moyennes cuites à la vapeur dans leur peau, ou 100 g (poids avant cuisson) de riz complet, pâtes complètes et denses, quinoa, légumes secs... Puis 150 g de viande, de poisson ou de tofu, ou des œufs brouillés (3 blancs et 1 œuf entier). Et pour finir, des légumes verts crus ou cuits à la vapeur.

RÉGIME CRÉTOIS

Les bonnes raisons de l'adopter

Il réduit les risques de maladie cardiovasculaire et du cancer, prévient le diabète, favorise le transit... Le régime crétois a décidément tout bon. Comment profiter de ses vertus au quotidien ?

Les secrets du régime crétois

Pourquoi la Crète présente-t-elle le taux de mortalité le plus faible et le nombre de décès dus au cancer ou à des maladies coronariennes le moins élevé de la planète ? Beaucoup de chercheurs se sont penchés sur la question depuis les années 50. Verdict : cela tient à leur régime alimentaire, connu aussi sous le nom de diète méditerranéenne. D'ailleurs, cette dernière est si saine et si savoureuse qu'elle est inscrite depuis 2010 sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Chez les médecins aussi, elle fait l'unanimité. Les dernières analyses rassemblant les résultats obtenus chez plus de deux millions d'individus, l'ont confirmé : la diète méditerranéenne diminue significativement les risques de mortalité. « Ce régime limite considérablement les récurrences après un premier problème cardiaque », précise le professeur Jean-François Rossi, hématologue au CHU de Montpellier. « On sait aussi qu'il réduit le risque de diabète de type 2. Et associé aux recommandations habituelles sur le tabagisme et l'exposition solaire, il réduit le risque de cancers. »



Mais ne pas oublier que le mot d'ordre du régime crétois, c'est la diversité. Alors variez les plaisirs : faites bouillir, mijotez, griller, frire, cuire à la vapeur...

Abuser des salades composées

La part des fruits et des légumes est prédominante dans le régime crétois. Faut-il encore rappeler leurs multiples vertus contre nombre de maladies chroniques ? Fait moins connu, il semblerait que ce soient les salades composées, qui figurent en entrée à tous les menus, qui remportent la palme en termes de bénéfices santé. Les combinaisons moléculaires obtenues en mélangeant des légumes, de l'ail, des oignons, de l'huile d'olive et du fromage sont en effet optimales.

Cuisiner à l'huile d'olive

C'est sans doute l'un des secrets de la bonne santé cardiovasculaire des Crétois. Les acides gras mono-insaturés de l'huile d'olive font baisser le taux de LDL cholestérol (mauvais cholestérol) et augmentent le taux de HDL cholestérol (bon cholestérol) tandis que sa vitamine E et les polyphénols jouent un rôle antioxydant sur les parois artérielles. Le can-

cer du sein, le diabète ou la polyarthrite rhumatoïde pourraient aussi bénéficier de ses vertus protectrices. Pour profiter de ses bienfaits, commencez-en 2 à 3 cuillères à soupe par jour, pour l'assainissement ou le cuisson, d'une huile d'olive vierge extra-traction à froid.

Privilégier les produits locaux de saison

Fruits et légumes n'ont pas les mêmes vertus santé selon où ils ont poussé sous terre à l'aide de produits chimiques ou au soleil, en pleine terre. Ainsi, la teneur en lycopène des tomates, un puissant antioxydant, varie beaucoup suivant la façon dont elles sont cultivées puis stockées. De la même façon, les nutriments d'un œuf de poule élevée en plein air seront beaucoup plus intéressants que ceux d'un œuf de batterie. Mieux vaut donc privilégier les produits de saison et de proximité.

Faire de vrais repas

Plats industriels, restauration rapide... Les Crétois ont jusqu'ici réussi à résister à l'invasion des nouveaux modèles alimentaires. Fruits et légumes n'ont pas les mêmes vertus santé selon où ils ont poussé sous terre à l'aide de produits chimiques ou au soleil, en pleine terre. Ainsi, la teneur en lycopène des tomates, un puissant antioxydant, varie beaucoup suivant la façon dont elles sont cultivées puis stockées. De la même façon, les nutriments d'un œuf de poule élevée en plein air seront beaucoup plus intéressants que ceux d'un œuf de batterie. Mieux vaut donc privilégier les produits de saison et de proximité.

Sucre avec du miel

Que ce soit pour sucrer les boissons chaudes, les tartines, les yaourts ou les pâtisseries, il est conseillé de remplacer le sucre et les confitures par du miel. Moins calorique, il est par contre riche en vitamines B et en minéraux et ses enzymes régulent le transit.

Et si je m'entraîne entre 12 et 14 heures ?

En cas de séance pendant la pause déjeuner, on peut prendre une légère collation vers 11 heures (une pomme et/ou un laitage nature, par exemple) pour éviter les coups de barre si le petit déjeuner est lointain ou insuffisant. Dans tous les cas, on déjeune après l'entraînement. L'estomac pendant l'exercice, d'un repas complet pour faciliter la récupération : légumes crus ou cuits, viande ou poisson avec un peu de matière grasse végétale, féculents complets, fruits. Et l'on s'hydrate bien, pendant, avant et après l'entraînement.

Puis-je prendre un en-cas après ?

Cela dépend de l'horaire de l'entraînement. Si le repas est plus de 4 heures après la séance, par exemple si l'on s'entraîne en début d'après-midi, on peut consommer un fruit par exemple vers 16 ou 17 heures. En revanche, si le repas intervient dans les 2 heures qui suivent la séance, on attend sagement !

Les aliments de l'effort sont-ils tolérables ?

Boissons énergétiques, gels, barres de céréales pour sportifs apportent essentiellement des sucres rapides en quantité et ne sont justifiés éventuellement que dans le cadre d'une activité intense qui demande sur plusieurs heures (entraînement biquotidien en sport collectif, marathon, trekking...) où l'on recherche avant tout à réaliser des performances. Quand on fait du sport pour mincir, il faut à tout prix les éviter et préférer les collations de type fruits, laitages non sucrés, oléagineux, tranche de jambon... couplées évidemment de l'eau. Mais encore une fois, si les repas sont équilibrés et apportent suffisamment d'énergie à l'organisme, il n'y a pas besoin d'en rajouter !

Que faire en cas de rebond d'appétit après la séance ?

Il faut enrichir son assiette en fibres, c'est-à-dire augmenter la ration de légumes ou ajouter un petit bol de céréales complètes, germes de blé, mixages de graines... qui ont un effet rassasiant et durable, sans faire exploser le compteur calorique.

18

Régime : manger des frites oui, mais en petites quantités

Manger des frites ne serait pas forcément incompatible avec la ligne. Une nouvelle étude américaine publiée dans *ScienceDaily* précise que c'est surtout la portion qui serait à surveiller et à limiter.

Éviter de frites ce midi ? Surtout, en prize pas. Une recherche de la Vanderbilt University (USA) a constaté que l'important dans un régime était de trouver un bon équilibre entre les aliments sains et moins sains. La science faite sans privation permettrait en effet d'obtenir de meilleurs résultats que lors de régimes drastiques.

La science faite à étudier ce qu'elle appelle « le paquet vice-vertu » alimentaire : la portion d'aliments sains et moins sains au sein de notre assiette.

Grâce à une série de quatre expériences, elle a constaté que l'on avait en fait un « point d'équilibre goût-santé », qui nous satisfait sans nous priver.

Et pour la plupart des gens, cet équilibre vice-vertu serait atteint lorsque l'assiette comprend entre un quart et la moitié d'aliments plaisirs (les frites par exemple) et l'autre moitié d'aliments sains, souvent moins plaisants.

Pour Kelly Hayes, la principale chercheuse de l'étude, hors de question en somme de se priver de ce qui nous fait envie. En petite portion, parler des aliments plaisirs ne serait pas nécessairement mauvais pour la ligne, d'autant que les régimes drastiques mènent souvent à une privation mal vécue.

Diminuer sa ration de « junk food » serait finalement la meilleure façon de ne pas craquer, en contrairement l'assiette d'aliments sains.

« En sachant que les consommateurs sont attirés par les portions « vice-vertus », les directeurs de marketing devraient ajouter des portions « vice-vertus » à leurs gammes de produits », conseille Kelly Hayes.

« Avec le bon marketing et les bons choix établis, nous pensons que la notion de portion « vice-vertus » pourrait servir à de nouvelles recherches afin de favoriser l'équilibre alimentaire, sans compromettre pour autant le plaisir « des aliments » conclut la chercheuse.

LIBYE L'EI cherche à se déplacer vers le nord



Le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) tente de se déplacer du sud de la Libye vers les régions côtières du nord, a indiqué dimanche le porte-parole de l'armée libyenne de l'est du pays, Ahmad Mismari.

«Le groupe terroriste EI cherche de temps à autre à se déplacer par petits groupes du désert vers les régions côtières», a écrit le porte-parole sur Facebook.

«L'EI a enlevé des civils de la région. Nos patrouilles suivent leurs mouvements», a-t-il ajouté.

M. Mismari a révélé que ce mouvement intervenait à un moment où les Brigades de défense de Benghazi et l'armée du gouvernement soutenu par l'ONU se mobilisent et sont stationnées à 20 km de la ville de Syrte.

L'armée libyenne combat depuis plus de trois ans les partisans de l'EI dans l'est de la Libye dans le cadre d'une opération militaire baptisée «Dignité».

Les forces alliées au gouvernement d'union nationale soutenues par l'ONU ont vaincu et chassé l'EI de leur ancien bastion de Syrte, à quelque 450 km à l'est de la capitale Tripoli, suite à une offensive de sept mois appuyée par l'armée de l'air américaine.

LES LEADERS DES PARTIS POLITIQUES EN CENTRAFRIQUE: Les élections seul moyen de conquête du pouvoir

A travers une charte dénommée Conseil des Leaders Politiques et Sociaux (CLPS) signée dimanche à Bangui, douze leaders des partis politiques en Centrafrique se sont imposés les élections comme seul moyen de conquête du pouvoir.

En plus de ce principe, la charte a préconisé l'implication des signataires dans la recherche des solutions aux crises qui secouent la République Centrafricaine presque tous les dix ans. D'après Raymond Adouma, un des leaders politiques qui a présidé les échanges et la signature de la charte, «le Conseil des Leaders Politiques et Sociaux est la conséquence des réflexions des leaders politiques sur la situation générale de la République Centrafricaine».

Toujours selon lui, les hommes politiques centrafricains devraient prendre leurs responsabilités en poussant des réflexions sur des solutions pouvant sauver leur pays des récurrentes crises.

Il a annoncé que d'ici peu, les autres leaders qui n'ont pas signé la charte politique le feront, puisqu'ils l'ont préalablement signifié.

Au sujet de la conquête du pouvoir par la force, le représentant du secrétaire général des Nations Unies en République Centrafricaine et chef de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA), Parfait Onyanga Anyanga prévenait trois jours plutôt que «l'Union Africaine et la communauté internationale n'accepteraient jamais ou ne toléreraient jamais une prise de pouvoir par la force. Ceux qui réussissent une telle aventure en Centrafrique ne seront pas couverts par une reconnaissance internationale».

ANNEXION DES EAUX TERRITORIALES DU SAHARA OCCIDENTAL PAR LE MAROC : Les députés européens condamnent une décision illégale

Les députés européens condamnent la décision illégale du royaume du Maroc d'inclure dans ses eaux territoriales celles du Sahara occidental lors de la délimitation de ses frontières maritimes avec les îles Canaries (espagnoles), exhortant l'UE à exclure le Sahara occidental du champ d'application de ses accords avec le Maroc conformément à l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE).

Dans un projet de résolution présenté au Parlement européen, les députées européennes Lidia Senra Rodríguez et Paloma Lopez condamnent cette décision illégale du Royaume du Maroc d'inclure les eaux au large des côtes du Sahara occidental dans ses eaux territoriales suite à l'adoption d'un décret délimitant ses frontières maritimes avec les îles Canaries.

Les députées européennes «demandent instamment à la Commission européenne de se conformer à l'arrêt de la



CJUE en excluant le Sahara occidental du champ d'application de ses accords avec le Maroc».

Les eurodéputées rappellent, à ce titre, que la Cour européenne de justice a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental.

Relevant le statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental par la charte des Nations unies, la CJUE a soutenu dans son arrêt rendu le 21 décembre dernier qu'il est exclu de considérer que l'expression territoire du Royaume du Maroc, qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sa-

hara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire».

La CJUE qui a jugé que le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts, relevant de souverainetés distinctes, a souligné également dans son arrêt qu'«il ne peut y avoir aucune exploitation économique au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui».

Lidia Senra Rodríguez et Paloma Lopez ont rappelé, en outre, que le droit international ne reconnaît aucune souveraineté ou juridiction marocaine sur les eaux territoriales du Sahara occidental au sud de la latitude 27° 40' N, citant, à ce titre, la Charte des Nations unies, la Convention

des Nations unies sur le droit de la mer, l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur le Sahara occidental de 1975 et l'avis juridique de 2002 de l'ONU.

Le gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont dénoncé cette décision qui «constitue une violation flagrante du droit international et du statut du Sahara occidental en tant que territoire non-autonome inscrit à l'ordre du jour du Comité des Nations-Unies chargé de la décolonisation».

Pour le gouvernement sahraoui et le Front Polisario, une telle décision est «un mépris manifeste de l'arrêt de la Cour internationale de Justice de 1975 et de la décision de la Cour européenne de Justice de 2016 qui réaffirment que le Sahara occidental et le Maroc sont des territoires différents et séparés».

«Cette décision sans effet politique ou juridique sur le plan international est une nouvelle fuite en avant qui cache mal les débours ainsi que la situation difficile que traverse actuellement le Maroc tant sur le plan intérieur que sur le plan africain international», a-t-on ajouté.

MAROC-UE Les députés européens dénoncent le chantage exercé par le Maroc sur l'UE

De nombreux eurodéputés ont exprimé leurs «vives préoccupations» face aux atteintes aux libertés publiques au Maroc, aux violations des droits de l'homme au Sahara occidental, à l'accentuation des inégalités sociales et à la régression constatée en matière de respect des droits des femmes, dénonçant le chantage exercé par les autorités marocaines qui n'ont toujours pas accredité la nouvelle chef de la délégation de l'UE à Rabat, plusieurs mois après sa nomination.

Qualifiant l'attitude marocaine concernant l'accréditation de l'ambassadeur de l'UE de «mauvais signe», l'eurodéputé espagnol, M. Jordi Solé qui s'exprimait lors d'une réunion consacrée à la présentation d'un compte rendu d'une mission au Maroc de la commission des Affaires étrangères (AFET) au Parlement européen, a estimé que cette attitude «ne va pas dans la bonne direction» pour l'avenir des relations UE-Maroc.

Après plusieurs mois d'attente, la nouvelle chef de la délégation de l'UE au Maroc, Claudia Wiedey n'a toujours pas reçu l'agrément pour prendre ses fonctions officiellement à Rabat.

Le Président de la Commission des Affaires étrangères (AFET), M. David McAllister était contraint d'annoncer en séance le report d'un échange de vues à huis clos prévu le jour même (le 30 août dernier) avec Mme Wiedey, faute de son accréditation par le Royaume chérifien.

Le Maroc veut utiliser cette carte pour exercer une pression supplémentaire sur l'UE dans le contexte de négociations entre les deux parties sur l'adaptation de l'accord d'association UE-Maroc aux dispositions prévues dans l'arrêt de la cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016 qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation

UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, considéré par la Cour de justice comme un territoire «distinct et séparé». Le Maroc utilise également la carte migratoire comme levier de pression et de chantage sur l'UE, comme le relève les chiffres en constante augmentation de migrants clandestins transitant par le territoire marocain vers l'Europe, via l'Espagne.

Le député européen a souligné, d'ailleurs, que la visite de la délégation de la Commission AFET au Maroc en juillet dernier est intervenue dans un contexte de «crise dans le Rif, qui persiste encore», insistant sur l'impératif du respect des droits de l'homme, ainsi que de l'arrêt de la CJUE du 21 décembre 2016 et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Abondant dans le même sens, l'eurodéputé Klaus Buchner a rappelé la nécessité d'appliquer l'arrêt de la CJUE, conformément aux principes qui régissent l'UE, et a dénoncé par la même occasion les violations des droits de l'Homme et les «actions marocaines extrêmement brutales» contre les sahraouis dans les territoires occupés, exhortant l'UE à «ne pas adopter la politique de l'autruche».

Attaques terroristes en Europe : connexion avec la filière marocaine

De son côté l'eurodéputée française, Patricia Lalonde a relevé lors de sa visite au Maroc un recul notamment en matière du respect des droits des femmes, et a dénoncé la pratique grave de mariages précoces qui prévaut encore dans certaines régions du Maroc, que les autorités marocaines justifient, par la pauvreté et la situation difficile de certaines catégories sociales.

Elle a également mis en garde contre la radicalisation et les activités terroristes, rappelant au passage les derniers attentats de Barcelone et les liens

avec la filière marocaine. L'eurodéputé espagnol Javier Nart a soutenu, de son côté, que «la plupart des terroristes sont marocains ou d'origine marocaine», estimant qu'ils s'agit d'une situation «extrêmement grave qu'il faut prendre en compte, notamment le fait que de nombreux marocains ont rejoint les rangs du groupe autoproclamé EI/Daech».

Environ 1.600 marocains combattant dans les rangs de Daech de retour de Syrie et d'Irak ont été enregistrés par les autorités marocaines, dont un quart sont des enfants, selon l'eurodéputé roumain, Cristian Dan Preda, qui reprend des chiffres qui ont été communiqués à la délégation AFET par le ministre de l'intérieur marocain à l'occasion de la visite.

Par ailleurs, Javier Nart a dénoncé les inégalités sociales «criantes» au Maroc où le roi «brasse un pouvoir très large, qui vaut également pour le pouvoir économique», relevant que «la plus grande fortune marocaine est aux mains de la dynastie alaouite».

Qualifiant le système marocain de «schizophrénique» dans lequel le roi joue un rôle «quasi théocratique», M. Javier Nart a mis en garde l'UE contre le fait d'être purement dans la «contemplation et de se pencher sur des réformes cosmétiques».

De son côté, l'eurodéputée croate, Dubravka Suica, a déploré le nombre réduit de femmes occupant des postes de décisions.

D'autres eurodéputés, à l'instar du Président de la sous-commission des droits de l'Homme, l'italien Pier Antonio Panzeri a mis l'accent sur la nécessité de demeurer vigilant par rapport à la situation qui prévaut au Maroc en accélérant le processus de réformes et en suivant à la résolution de la question du Sahara occidental.

CORÉE DU NORD:

Moscou appelle au dialogue et critique Washington

La Russie a appelé hier au dialogue sur le dossier nucléaire nord-coréen, tout en critiquant les Etats-Unis, qui ne parlent que le «langage des sanctions».

«On pourrait influencer la Corée du Nord si on faisait des propositions de dialogue réalistes», a affirmé un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, lors d'un point de presse à Xiamen (Chine), en marge du sommet des Brics.

«Mais ici, beaucoup dépend de nos collègues américains, qui sont malheureusement souvent prompts à parler le langage des sanctions», a-t-il estimé.

Les dirigeants des puissances émergentes des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont «désapprouvé fortement» lundi l'essai nucléaire effectué la veille par Pyongyang, appelant à «une solution pacifique» des tensions autour du programme nucléaire nord-coréen.

«Il ne doit pas y avoir place pour une escalade», a souligné M. Riabkov.



Il a par ailleurs tenté de minimiser la portée de la «menace» de la Corée du Nord en matière d'armes nucléaires.

«Nous avons des divergences insurmontables avec la partie américaine et les alliés des Etats-Unis en Asie du Nord-Est concernant les avancées réalisées par la Corée du Nord dans le domaine des armes nucléaires», a rappelé Sergueï Riabkov.

«Le dernier essai (nord-coréen) a été bien plus puissant que les tests précédents (...), mais tout cela n'est pas équivalent à une constatation de l'apparition d'une véritable menace

de missiles nucléaires, au moins pour nous», a-t-il souligné.

Il a également mis en garde contre toute réaction «irréfléchie» à l'essai nucléaire nord-coréen.

«Ceux qui sont plus forts et plus raisonnables doivent faire preuve de retenue. Toute mesure irréfléchie pourrait devenir explosive, aboutir à une explosion politique ou militaire», a-t-il averti.

La Corée du Nord a annoncé dimanche avoir testé avec succès une bombe à hydrogène, s'attirant un déluge de condamnations de la part de la communauté internationale.

DERNIER ESSAI NUCLÉAIRE DE LA CORÉE DU NORD:

«Un acte extrêmement regrettable» pour l'AIEA

Le directeur général de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), Yukia Amano, a condamné l'essai nucléaire annoncé dimanche par la Corée du Nord.

«L'essai nucléaire d'aujourd'hui de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) est un acte extrêmement regrettable», a déploré M. Amano, cité par l'ONU dans un communiqué rendu public dimanche sur son site officiel.

Dimanche à 03h30 temps universel, les stations de surveillance de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) ont relevé un événement sismique inhabituel en RPDC, a déclaré le même jour le secrétaire exécutif de l'Organisation, Lassina Zerbo.

Ce nouvel essai de la RPDC fait suite aux deux essais effectués l'année dernière et constitue le sixième essai mené depuis 2006.

Ce dernier essai été mené «dans le mépris total des



demandes répétées de la communauté internationale», a rappelé le directeur général de l'AIEA.

Dans ses résolutions, et plus récemment dans la résolution 2371, le Conseil de sécurité a réaffirmé ses décisions selon lesquelles Pyongyang ne procédera à aucun autre essai nucléaire et abandonnera toutes les armes nucléaires et les pro-

grammes nucléaires existants d'une manière complète, vérifiable et irréversible.

«Encore une fois, j'invite vivement la RPDC à mettre pleinement en oeuvre toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'AIEA», a déclaré M. Amano.

L'agence onusienne a indiqué continuer de suivre de près l'évolution du programme nucléaire de Pyongyang, qui rappelle-t-elle, représente une «problème de préoccupation grave».

«Nous restons prêts à contribuer à sa résolution pacifique», a souligné le chef de l'AIEA.

SELON LA MAISON-BLANCHE

Les USA prêts à utiliser leurs capacités nucléaires en cas de menace nord-coréenne

Les Etats-Unis sont prêts à utiliser leurs capacités nucléaires en cas de menace nord-coréenne, a déclaré dimanche la Maison-Blanche.

Après le nouvel essai nucléaire effectué par la Corée du Nord, le président Donald Trump s'est entretenu au téléphone avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe, a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué.

«Les deux dirigeants ont condamné la poursuite des actions de déstabilisation et de provocation de la Corée du Nord, ont confirmé

les inébranlables engagements mutuels des deux pays en matière de défense, et se sont engagés à continuer à coopérer étroitement», déclare le communiqué.

«Le président Trump a réaffirmé l'engagement des Etats-Unis à défendre notre patrie, nos territoires et nos alliés en utilisant la gamme complète des capacités diplomatiques, conventionnelles et nucléaires dont nous disposons», rapporte le communiqué de la présidence américaine.

Quelques heures plus tôt, les Etats-Unis ont prévenu la Corée du

Nord qu'ils pourraient déclencher «une réponse militaire massive» si elle menaçait leur territoire ou celui de leurs alliés. L'avertissement a été formulé par le secrétaire à la Défense Jim Mattis à la suite d'une réunion d'urgence convoquée par M. Trump de ses conseillers dans le domaine de la sécurité nationale.

La réunion avait pour but d'examiner les conséquences du sixième essai nucléaire nord-coréen, qui était selon Pyongyang celui d'une bombe à hydrogène ou bombe H, beaucoup plus puissante que la bombe atomique ou bombe A.

JAPON ET CHINE: Pas de radiations détectées liées à l'essai nucléaire nord-coréen

Le Japon et la Chine n'ont pas détecté de radiations liées à l'essai nucléaire nord-coréen, ont déclaré hier séparément les gouvernements des deux pays.

«Rien de particulier n'a été décelé sur les suivis effectués à travers le pays», a assuré Yoshihide Suga, le porte-parole de l'exécutif nippon, lors d'un point de presse.

La Chine a abouti aux mêmes conclusions: «Les résultats de nos observations ont montré que le test nucléaire de la Corée du Nord n'avait pas eu d'effet sur l'environnement de notre nation ni sur la population», a expliqué le ministre chinois de l'Environnement sur son site internet.

Le ministre japonais de la Défense, Itsunori Onodera, avait indiqué dimanche que des «avions renifleurs» des forces d'auto-défense (nom de l'armée japonaise) avaient commencé une campagne de surveillance. Diverses agences gouvernementales étaient aussi mandatées pour effectuer des mesures.

Les craintes d'échappement de substances radioactives ont été renforcées par le fait qu'une deuxième secousse a été enregistrée après celle liée à l'explosion, séisme artificiel attribué à un «affaissement» à proximité du site de test.

Pyongyang a réalisé dimanche un 6e test nucléaire, une bombe à hydrogène (ou bombe H) qui a provoqué une déflagration d'une ampleur qui n'avait pas été atteinte lors des précédents essais.

Selon des spécialistes sud-coréens, la puissance cette fois était cinq à six fois supérieure à celle du précédent essai, effectué en septembre 2016 et qui était de 10 kilotonnes.

SYRIE:

L'armée à la périphérie de la ville de Deir Ezzor assiégée par «Daech»

Les forces syriennes ont atteint la périphérie de la ville de Deir Ezzor (est) assiégée par le groupe terroriste «Daech» après des semaines de progression en direction de cette enclave, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Les terroristes contrôlent la majeure partie de la province de Deir Ezzor ainsi que de larges secteurs de la ville éponyme, assiégeant le secteur gouvernemental de la cité.

Les troupes gouvernementales ont atteint la base de la Brigade 137 à la périphérie de la ville et se battent pour briser le siège de ce complexe militaire tenu par le gouvernement, a annoncé tard dimanche l'OSDH.

«Les soldats avançant depuis l'extérieur (de la base) et ceux assiégés à l'intérieur combattent Daech mais (les terroristes) ne sont pas encore retirés», a affirmé le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane.

«Si les soldats (syriens) l'emportent, ils auront brisé le siège de la base et celui du quartier d'Al-Joura à la périphérie de Deir Ezzor», a-t-il ajouté.

D'autres secteurs de la ville ainsi qu'un aéroport militaire resteraient toutefois toujours assiégés, a précisé la même source.

Les troupes gouvernementales ont par ailleurs réussi à reprendre quelques heures auparavant le gisement pétrolier d'Al-Kharata, selon l'OSDH. Soutenues par la Russie, les troupes gouvernementales avancent en direction de l'enclave gouvernementale sur plusieurs fronts, notamment depuis les provinces de Raqa à l'ouest et de Homs au sud.

APS

CINÉMA

«Hitman & Bodyguard» reste en tête du box-office nord-américain

Pour la troisième semaine consécutive, «Hitman & Bodyguard» s'est emparé de la tête du box-office nord-américain, toujours devant le film d'horreur «Annabelle 2 : La Création du mal», selon les estimations publiées dimanche par Exhibitor Relations, mais les salles obscures restent toujours aussi clairsemées.

Selon le site spécialisé Box Office Mojo, il s'agit en effet du pire week-end de «Labor Day», qui marque la fin de l'été aux Etats-Unis, en terme de recettes depuis 17 ans.

Les recettes cumulées des 12 premiers films du box-office devraient au moins faire légèrement mieux que le week-end dernier, qui a été le pire depuis fin septembre 2001, juste après les pires attentats de l'histoire des Etats-Unis.

Ce week-end, les douze premiers films devraient rapporter 51,6 millions de dollars, contre 49,9 le week-end dernier.

«Hitman & Bodyguard», le film d'action comique avec Samuel L.

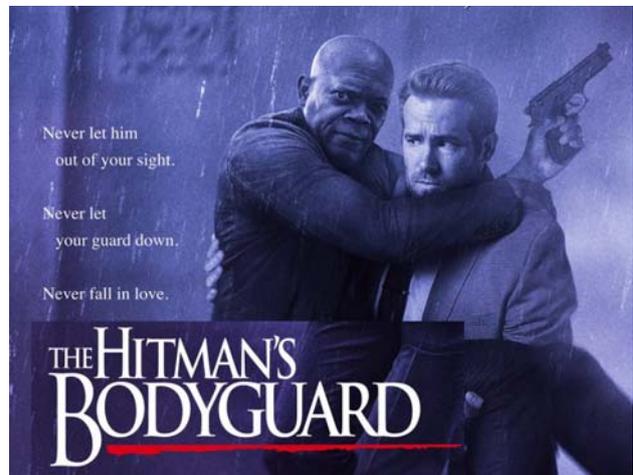
Jackson et Ryan Reynolds, devrait générer 10,2 millions de dollars ce week-end, devant «Annabelle 2 : La Création du mal» et ses 7,3 millions de dollars.

Au total, les deux films ont respectivement rapporté 54,9 et 89 millions de dollars.

«Wind River», film policier de Taylor Sheridan, continue son ascension et monte à la 3e place, avec 5,9 millions de dollars, pour 18,3 millions de dollars de recettes depuis sa sortie en salle.

«Ballerina», dessin animé franco-canadien et ses 4,9 millions de dollars (11,4 millions au total) amassés chute à la 4e place, devant le nouveau Steven Soderbergh. «Logan Lucky», qui a lui généré 4,4 millions de dollars pour arriver à 21,5 millions de dollars.

Voici la suite du top 10: 6 - «Dunkerque», épopée de Christopher Nolan sur l'évacuation de 400.000 soldats britanniques et alliés pendant la Seconde Guerre mondiale: 4,1 millions de dollars (178,8 millions en sept semaines) 7 - «Spider-Man:



Homecoming»: 3,6 millions de dollars (324 millions en neuf semaines) 8 - «Le monde secret des émojis», film d'animation, assassiné par les critiques de cinéma: 2,5 millions de dollars (80,3 en six semaines) 9 - «Moi,

moche et méchant 3», autre film d'animation: 2,4 millions de dollars (257,9 en 10 semaines) 10 - «Girls Trip», avec Queen Latifah et Jada Pinkett Smith: 2,3 millions de dollars (111,6 millions en sept semaines).

LITTÉRATURE

Décès du poète américain John Ashbery

L'un des plus grands poètes américains du 20e siècle, John Ashbery est décédé à l'âge de 90 ans à Hudson, dans l'Etat de New York (nord-est des Etats-Unis), a annoncé dimanche sa famille aux médias.

Auteur de poésies avant-gardistes et expérimentales, son oeuvre était parfois controversée car certains trouvaient ses poèmes peu accessibles.

«On me dit qu'ils ne le sont pas», déclarait John Ashbery en 2005 dans une interview avec la radio publique américaine NPR.

«Ce dont parlent mes poèmes, c'est de notre intimité, et de la difficulté de nous penser nous-mêmes».

Mais «je crois qu'ils sont accessibles si on désire y accéder», ajoutait-il.

Né le 28 juillet 1927 à Rochester, dans l'Etat de New York, John Ashbery avait étudié à l'université de Columbia.

Il aimait mêler dans ses oeuvres la langue de tous les jours et des considérations élevées. Son recueil «Self-Portrait in a Convex Mirror» («Autoportrait dans un miroir



convexe») lui avait valu de devenir le seul écrivain américain à obtenir trois récompenses importantes la même année pour la même oeuvre, le prix Pulitzer, le National Book Award et un National Book Critics Circle Award.

En 2012, John Ashbery avait reçu des mains du président Barack Obama une haute distinction américaine, la National Humanities Medal.

INSOLITE

«El-Amalika», monologue d'un comédien de... 8 ans à l'affiche à Oran

Un nouveau monologue intitulé «El-Amalika» (les géants) sera joué le 9 septembre prochain à Oran par le jeune talent Zakaria Bensalem, âgé de 8 ans seulement, a-t-on appris du président de l'association culturelle locale «El-Amel».

«El-Amalika» est un spectacle en hommage aux grandes figures du 4ème Art national, a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi qui assure la direction artistique du comédien en herbe.

«Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement technique offert aux lauréats des journées théâtrales organisées du 18 au 20 août écoulé en hommage au regretté comédien Sirat Boumediene (1947-1995)», a-t-il expliqué.

La rencontre commémorative avait été marquée par l'animation d'un concours

qui a vu la distinction de deux lauréats, dont le petit Zakaria pour son rôle d'élève dans un monologue intitulé «Nekra» (j'étudie), a rappelé M.Mihoubi.

Sa prochaine prestation dans le nouveau montage «El-Amalika» se tiendra au «Petit théâtre», structure légère de 70 places implantée au siège de l'association «El-Amel».

Le président de l'association «El-Amel» a également fait part des préparatifs d'un autre monologue devant être interprété par Amel Belkhalha (16 ans), co-lauréate du concours.

La formation de jeunes talents constitue la vocation essentielle de cette association qui active depuis 40 ans au sein du Centre culturel «M'barek El-Mili».

APS

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN-DEFLA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE:
408015000044007

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions de l'article 65, 82 et l'article 161 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations du services publics .la direction des travaux publics de la wilaya de Ain-Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d' appel d'offre national ouvert avec exigences de capacité minimales N° 06/2017 et Dans le cadre de l'opération intitulée : travaux de rehabilitationde la branche Ouest d'El Abadia(RN65-Giratoire Zaouia-CW 03)

LotN°03 : Travaux de la rehabilitation de la route reliant le CC menant vers Zaouia sidi Ben Cherki et le chemin de la wilaya N°03

Paru dans les quotidiens :-En langue Arabe : الاتحاد en date du 11/07/2017

-En langue Française: DK NEWS en date du 11/07/017

-Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financière conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement comme suit :

DESIGNATION DES TRAVAUX	Entreprise reseau	Montant en DA TTC	Déai	Note Technique	Observations
LotN°03 :Travaux de la rehabilitation de la route reliant le CC menant vers Zaouia sidi Ben Cherki et le chemin de la wilaya N°03.	SNC YOUCEF ACHIRA ET FILS CHLEF NIF : 00002090367432	106.952.440.00	08 Mois	50.00	Moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant, peuvent déposer leurs éventuels recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain defla dans les dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens , en application des dispositions de l'article 82 du décret Présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics, et des délégations du services publics .

NB : Pour les autres soumissionnaires désirant connaître les résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières,ils peuvent se rapprocher auprès des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ain defla Rue Khiaï mohamed au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le théâtre d'Oran consolide sa présence sur les réseaux sociaux

Le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula" (TRO) s'est doté, hier, de sa propre chaîne TV en ligne à l'effet de consolider son rapprochement du public, a indiqué le directeur de cette structure culturelle.

"La chaîne TV du TRO est accessible à partir de lundi soir sur le site d'hébergement de vidéos Youtube", a précisé à l'APS Mourad Senouci, soulignant que les visiteurs y trouveront plusieurs informations sur les activités de l'établissement.

"Les visiteurs ont accès au répertoire du théâtre en photos et vidéos, avec des passages filmés de plusieurs pièces produites par le TRO", a-t-il fait savoir.

"Cette initiative donne le ton à une série d'actions en faveur du public", a-t-il soutenu, annonçant à ce titre le lancement, samedi prochain, d'une nouvelle page "complète et dynamique" du TRO sur le réseau social Facebook.

La semaine prochaine verra encore l'enrichissement du contenu du site Web du TRO qui proposera une visite virtuelle à l'intérieur de l'établissement, des fiches techniques des spectacles, et la présentation de portraits d'artistes.

En se mettant au diapason des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le TRO escompte ainsi susciter davantage d'intérêt public pour le 4^{ème} Art national.

"C'est aussi un moyen de préserver la mémoire du patrimoine légué par les grandes figures du théâtre", a fait valoir Mourad Senouci.

D'autres dispositions ont été prises au plan organisationnel et logistique pour la couverture vidéo des différentes activités qu'organisera le TRO, a-t-il signalé.



Les 14^{es} "Andaloussiette El Djazaïr" du 7 au 23 septembre



Les grands noms de la musique andalouse et du haouzi donnent rendez-vous au public algérois du 7 au 23 septembre à la faveur des 14^{es} "Andaloussiette El Djazaïr" prévues à Alger, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Les voix les plus connues de ce genre musical à l'image de Zakia Kara Torki, Lila Borsali, M'hammed Yacine ou encore Hamidou se produiront à la salle Ibn Khaldoun et à l'école de musique Abdelkrim-Dali à Kouba en compagnie de plusieurs associations du centre du pays.

Les associations de musique andalouse "El Djenadia", "El Ghernatya", "El Qor-

toba", "Mezghenna", "El Djazira" ou encore l'"Association des Beaux arts" prendront part à cette manifestation qui prévoit des spectacles chaque week-end pendant la durée du festival.

Les jeunes voix du Haouzi Djihane Houari et Hiba Zahri sont également au programme de cet événement.

Organisé par l'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger, "Andaloussiette El Djazaïr" a été pendant plusieurs années, une occasion pour le public algérois d'assister à des récitals de musique andalouse particulièrement appréciés.

APS

CINÉMA "Chroniques de mon village" de Karim Traidia primé en France



Le long métrage de fiction "Chroniques de mon village" du réalisateur Karim Traidia a reçu dimanche soir le grand prix du 4^e Festival du film africain "Africlap" qui s'est tenu dans la ville française de Toulouse, a-t-on appris auprès du jury du festival.

Le film algérien a reçu ce prix ex-aequo avec le film "Wallay" du réalisateur burkinabé Berni Goldbat. Le jury de cette manifestation, qui comptait le réalisateur algérien Hamid Benamra, a attribué une mention spéciale au réalisateur marocain Jawad Rhalib pour "Insoumise".

La catégorie du court métrage, marquée par la participation de "Lmudja" de Omar

Belkacemi et "Le jardin d'essai" de Dania Reymond, a vu la consécration du film "La face cachée du père Noël" du Réunionnais Laurent Pantaléon et de "Barwita" de la Tunisienne Jaziri Sana qui a reçu une mention spéciale du jury.

Le volet documentaire, qui ne comptait aucune oeuvre algérienne en compétition, a été clôturé par l'attribution de grand prix à "L'africain voulait voler" de la réalisatrice gabonaise Samantha Biffort. Organisé depuis 2014 par l'association éponyme, le festival "Africlap" est dédié au cinéma africain, considéré par les organisateurs comme une nouvelle forme d'oralité adoptée par des conteurs contemporains.

Grille géante n°363

écouterà l'artiste théories pour tous	attaquant produits de volcan	prière fervente 365 jours	enzymes stomatoaux	bêtes de scène piliers carrés	sous-vêtement collant	plantations de saules dégarnies
tranche épaisse			grande école		causée par monnaie vivante	
alerte		bâtiment de verre liquide bucal	manche			
morceau de verre mena la vie dure			point cardinal			posses-sif militaire U.S.
			grand nombre émoussons		il vaut l'argent	
	choisies				vieille	interdit
difficultés	indispensable				secoue couches d'air	
agitation bouche de moineau			paisible mont de Jérusalem			champion
		mystères			cours sibérien	arrêt sanguin
		centre de soin			négligée	partie de squelette brava le danger
roue à gorge			musique de boîte quart de tourisme		mois estival	
vile			antique centaure		pures	
			bizarres			t'harmoni-seras
maisons de montagne	païsage élevée			ébahis-sais		
				musette		
ça fait mal!			rétablira	dame de paveur citron-nelle		deuxième degré fleur de gerbe
rigoureux			corrom-pue			état de médium
		trempé				
bout de mamelle outil de dessin		person-nel		charges de ballon qaz de pub		troupe du passé ne dévoil-les pas
						bouscu-lade
		enduisis d'huile vilain rongeur			éclaircit	
					un peu gris	
imitateur emplumé	bonnes brises lumière d'Égypte				rapport de cercle mot pour amis	la moitié de deus
			équilibres des conti-nents			écoutait
place de feu			moderne			
					marraine de contes	

Solution

C'est arrivé un 5 septembre

Sudoku n°1662

2	8	4	6	5	1	7	9	3
7	1	3	9	8	2	4	5	6
6	9	5	3	4	7	2	1	8
5	6	1	4	7	3	8	2	9
8	4	9	2	6	5	1	3	7
3	7	2	1	9	8	6	4	5
9	5	6	8	1	4	3	7	2
1	3	7	5	2	9	8	4	6
4	2	8	7	3	9	5	6	1
1	2	5	4	3	6	8	7	9
8	4	9	5	1	7	3	6	2
6	3	7	2	9	8	5	4	1
5	9	2	8	6	4	7	1	3
4	8	1	5	3	7	2	9	6
7	6	3	2	9	1	4	5	8
1	7	4	9	8	2	3	6	5
6	3	8	1	7	5	9	4	2
2	5	9	6	4	3	1	8	7
8	2	6	3	1	9	5	7	4
3	1	7	4	5	8	6	2	9
9	4	5	7	2	6	8	3	1

Mots Croisés n°1662

HENRICHEMONT
 ABOULIEAREU
 BESTIALESAM
 INOINSANE
 LIESSEVENTS
 LIENNESISIC
 TRDHTHERESE
 ASPETOUINEN
 TIIONSARC
 INSPECTEURIE
 OISONERMIE
 NIEUSKERIENS

Grille géante n°362

I	P	A	A	G	B	F						
I	N	A	N	G	I	B	L	E	S	E	C	U
C	I	T	E	E	O	I	N	D	R	A	S	
G	O	R	E	T	E	N	S	E	I	G	N	A
M	A	N	S	A	R	D	E	G	E	A	I	
O	M	I	T	I	S	E	R	A	N	P		
E	L	E	I	S	R	E	V	I	S	E		
E	N	L	E	V	E	R	A	E	T	E	P	
S	E	R	E	E	B	R	E	C	H	E		
F	U	R	I	E	M	U	R	E	O	U	T	
R	A	T	R	I	T	E	T	U	E	R		
R	A	S	A	D	E	S	E	R	A	I		
B	L	O	V	E	E	S	O	I	N	S		
P	L	A	I	D	E	T	A	U	S	E		
E	S	Q	U	I	V	E	R	A	S	V	A	
O	S	S	U	L	T	I	N	R	E	G		
O	E	I	L	E	D	I	T	A	E			
D	A	M	R	E	S	S	E	M	E	L	A	E
E	M	P	I	R	A	S	E	N	A	T	E	
V	R	A	I	S	X	E	T	I	R	A		
A	I	E	P	O	S	S	E	T	E	S		

- 1942: Annexion du Luxembourg par le Reich allemand.
- 1963: Mise en place du téléphone rouge.
- 1991: Indépendance de l'Azerbaïdjan.
- 1995: Adoption de la nouvelle Constitution au Kazakhstan.
- 1999: Référence sur l'indépendance du Timor oriental.
- 2003: Lyonpo Jigme Thinley redevient Premier ministre du Bhoutan.
- Célébration
- Journée internationale des victimes de disparition forcée.
- Kazakhstan : Fête de la Constitution (en cyrillique : Конституция КР).
- Pérou, royaume d'Araucanie et de Patagonie : Día de Santa Rosa de Lima (fête de Sainte Rose de Lima).
- Turquie : Fête de la victoire, commémore la victoire finale dans la bataille de Dumlupınar en 1922.

TENNIS / TOURNOI HAMMAMET « OPEN »: L'Algérienne Houria Boukholda éliminée au dernier tour qualificatif

La joueuse de tennis algérienne Houria Boukholda a été éliminée lundi, au dernier tour qualificatif pour le tableau final d'un tournoi international "Open", organisé du 4 au 10 septembre à Hammamet (Tunisie), après sa défaite par deux sets à zéro contre la Belge Helena Verbeek.

La jeune algérienne (15 ans) n'a pas fait le poids devant la Belge de 19 ans, nettement plus expérimentée et qui l'a emporté assez facilement (6-3, 6-0).

Une déception pour la sociétaire du Tennis Club de Hydra, qui quitte donc prématurément la compétition, alors qu'elle ne se trouvait plus qu'à une marche du tableau final.

Outre Boukholda, deux autres algériens sont concernés par ce tournoi professionnel, doté d'un prize-money de 15.000 USD, en l'occurrence Inès Ibou, qui intégrera directement le tableau final, et Ayman Ikhlef, qui lui devra passer par les qualifications.

TENNIS / CIRCUIT ITF JUNIORS "SMASH ACADEMY" : L'Algérien Youcef Rihane éliminé au premier tour

Le tennisman algérien Youcef Rihane a été éliminé lundi, au premier tour du tournoi international juniors "Smash Academy", organisé du 4 au 8 septembre au Caire (Egypte), après sa défaite par deux sets à zéro contre le Brésilien Mateus Alves.

Le jeune international de 16 ans s'est incliné sur le score de (6-2), (6-2).

« Youcef était en tournée en Europe et il avait cumulé plusieurs matchs au cours des dernières semaines. Il était donc très amoindri en se présentant au tournoi de la Smash Academy », a expliqué à l'APS le père de l'athlète, Aziz Rihane, ajoutant que c'est ce "manque de fraîcheur physique" qui a fini par lui être fatal.

Rihane (427^e mondial) avait directement intégré le tableau final de ce tournoi de grade 2, tout comme le Brésilien Mateus Alves qui, de par son bon classement (141^e mondial), avait évité les tours qualificatifs.

ECHECS Le championnat national des échecs (seniors) prévu du 18 au 23 septembre à Oran

La 30^{ème} édition du championnat national par équipes de division 1 seniors messieurs des échecs aura lieu du 18 au 23 septembre à Ain El Turck (Oran), a appris l'APS mardi de la Fédération algérienne des échecs (FAE).

Cette manifestation sportive de six jours, organisée par la ligue d'Oran en collaboration avec la FAE, verra la participation de plus de 90 échéphiles, issus de 18 clubs de la division 1.

La compétition sera disputée selon le système toutes rondes à la cadence de 90 minutes finish avec ajout de 30 secondes, homologué par la Fédération internationale des échecs.

Selon le président de la FAE, Brahim Djelloul Azzedine, le champion de cette 30^{ème} édition représentera l'Algérie au championnat arabe des clubs champions alors que les 2^{ème} et 3^{ème} disputeront le championnat arabe des villes, dont le lieu et la date n'ont pas encore été fixés. A l'issue de ce championnat, les quatre derniers au classement final seront rétrogradés en division nationale 2.

Par ailleurs, un tournoi national d'accession aura lieu du 19 au 23 septembre à Skikda. Il regroupera les 16 meilleurs clubs de la division deux des quatre régions du pays, a-t-on annoncé de même source.

ORAN : Le projet d'aménagement de la zone joutant le nouveau complexe sportif à l'étude

Un étude préliminaire ayant trait à l'aménagement urbain de la zone jouxtant le nouveau complexe sportif d'Oran en cours de construction a été examinée lors d'une réunion présidée dimanche soir par le wali d'Oran, Miloud Chérifi, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.



Au cours de cette réunion, à laquelle ont pris part des représentants de la direction de l'urbanisme, de l'aménagement territorial et de construction, un projet de réalisation de cinq axes routiers d'une longueur globale de 17 kilomètres a

été exposé. Le projet comprend également la mise en place de quatre ronds point pour permettre une meilleure fluidité de la circulation.

Après quatre années des jeux méditerranéens qu'organiseront Oran en 2021, les auto-

rités locales mettent les bouchées doubles pour être au rendez-vous. Le chef de l'exécutif de wilaya suit de près l'avancement des travaux des installations sportives destinées à abriter l'évènement en particulier le complexe sportif situé à Bir El Djir, à l'Est de la wilaya.

Cette importante infrastructure comprend, entre autres, un stade de football d'une capacité d'accueil de 40.000 places. Sa réception est prévue en 2018.

L'Algérie sera, en 2021, la capitale du sport méditerranéen pour la deuxième fois de son histoire, après avoir abrité les jeux de 1975, plus précisément à Alger.

INFRASTRUCTURES Le complexe sportif de Mostaganem bientôt ouvert en vue des Jeux méditerranéens 2021

Les travaux de réhabilitation du complexe sportif «Commandant Ferradj» de Mostaganem, fermé depuis deux années, avancent à «grands pas» et sa réouverture interviendra «bientôt» en vue des jeux méditerranéens 2021, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'Office du parc olympique de la Wilaya (OPOW).

De même source, on n'écarte pas la réception de l'infrastructure dans les «tout prochains mois». Le complexe, une fois réceptionné, sera un apport supplémentaire pour l'Algérie en vue de l'organisation des jeux méditerranéens de 2021 qu'abritera Oran, distante de 80 km de Mostaganem, puisqu'il devrait être question que cet OPOW abrite certaines compétitions programmées dans les jeux, précise la même source.

Les deux clubs de football de la wilaya, l'ES Mostaganem et le Widad



Mostaganem, qui évoluent en division amateur, seront également les principaux bénéficiaires de la réouverture du complexe, qui comprend notamment un stade d'une capacité d'accueil avoisinant les 20.000 places.

Le stade en question voit désormais sa pelouse en gazon naturel refaite selon les normes mondiales, rassure la même source, ajoutant que la même opération a été effectuée sur la pelouse de l'un des deux autres ter-

rains annexes, tandis que les deux autres vont bénéficier de pelouses en gazon synthétique.

Ce n'est pas tout, puisque le stade présente un nouveau «look» après la pose de sièges au niveau de toutes les tribunes. L'opération vient de prendre fin, a-t-on assuré.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation se poursuivent du côté des vestiaires, où l'on a procédé à la séparation des locaux destinés à l'équipe locale de ceux des visiteurs, en vertu des instructions de la commission d'audit des stades de la Fédération algérienne de football. D'autres installations font l'objet également d'importants travaux de réhabilitation, à l'image de la piste d'athlétisme, la salle omnisports et la piscine olympique dont dispose le complexe. Les travaux dans tous ces sites enregistrent un taux d'avancement avoisinant les 90%, selon la même source.

TENNIS / TOURNOI HAMMAMET «OPEN» : L'Algérien Aymen Ikhlef qualifié au deuxième tour

Le tennisman algérien Aymen Ikhlef s'est qualifié dimanche au deuxième tour d'un tournoi international «Open», organisé du 4 au 10 septembre 2017 à Hammamet (Tunisie), après sa victoire contre l'Italien Patric Prinoth, ayant abandonné suite à une blessure, juste avant la fin du premier set.

Le sociétaire de l'AS Sûreté nationale (20 ans) avait bien démarré ce match et le score était à son avantage (4-3) lorsque l'Italien a décidé de se retirer,

victime d'une blessure.

Au prochain tour, Ikhlef sera opposé au Britannique Thomas Colautti, ayant dominé de son côté le Chilien José Pablo Merino (6-0, 6-2).

Outre Ikhlef, deux Algériennes sont concernées par ce tournoi professionnel, doté d'un prize-money de 15.000 USD, en l'occurrence Inès Ibou, qui intégrera directement le tableau final, ainsi que Houria Boukholda, qui elle devra passer par les qualifications.



TENNIS / CIRCUIT ITF JUNIORS « SMASH ACADEMY »: L'Algérien Rihane face à un Brésilien au premier tour

Le tennisman algérien Youcef Rihane affrontera lundi le Brésilien Mateus Alves au premier tour du tournoi international Juniors "Smash Academy", organisé du 4 au 8 septembre au Caire (Egypte), selon le programme de compétition dévoilé dimanche soir par les organisateurs.

L'Algérien (427^e mondial) a intégré directement le tableau final de ce tournoi de grade 2, tout comme son futur adversaire qui est bien classé (141^e mondial).

En cas de qualification, Rihane (16 ans) défiera lors du second tour, le vainqueur du match opposant l'Italien Riccardo Perin à l'Egyptien Fa-

ris Zakariya. Plusieurs joueurs bien classés sur le plan mondial des juniors sont présents lors de cette échéance, notamment le Turc Yanki Erel (124^e mondial), le Polonais Daniel Michalski (126^e mondial) et le Uzbekistanais Sergey Fomin (139^e mondial).

COUPE DU MONDIAL 2018 (QUALIFICATION/4E JOURNÉE) ALGÉRIE-ZAMBIE: Les Verts en quête de rachat contre les Chipolopolo

La sélection nationale d'Algérie de football qui accueillera mardi soir au stade chahid Hamlaoui de Constantine son homologue zambienne pour le compte de la quatrième journée des qualifications de la Coupe du monde 2018, aura à cœur de se racheter d'une campagne chaotique jusqu'ici.



Il va sans dire qu'après presque trois décennies d'attente, le stade de Hamlaoui de Constantine aurait espéré de meilleures retrouvailles avec l'équipe nationale (le der-

nier match de l'EN à Constantine remonte à 1989 ndlr).

Car après avoir concédé, trois jours plus tôt à Lusaka face à cette même équipe zambienne, sa deuxième défaite (3-1) en trois journées dans le groupe B des éliminatoires de la coupe du monde 2018, l'équipe d'Algérie a quasiment perdu toutes ses chances de participer au mondial russe.

Pis encore, à mi parcours les Verts occupent la dernière place du groupe B avec seulement un seul point au compteur, au moment où le Nigeria caracole en tête du groupe avec neuf points (trois victoires pour autant de matchs).

Mathématiquement la première place reste encore jouable, mais pour être du

prochain mondial, les Algériens devront réaliser un sans-faute et, en parallèle, espérer des résultats favorables du côté du Cameroun (2 pts) et de la Zambie (4 pts) et surtout espérer un écroulement des Super Eagles.

Mais ce scénario de qualification algérienne paraît de plus en plus chimérique au vu, d'abord des piètres prestations des Verts de ces derniers mois, puis ensuite de la maîtrise affichée par l'équipe du Nigeria lors de ces éliminatoires.

Les supporters algériens s'attendent maintenant à une réaction d'orgueil de leur équipe ce mardi face à la Zambie, les huitièmes de finalistes du dernier mondial au Brésil ne peuvent rester sur une campagne aussi désole-

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Zambie

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant la rencontre comptant pour la 4e journée des qualifications du Mondial-2018 de football, face à la Zambie, mardi à Constantine :

2 septembre 2017 à Lusaka (qualifications/Mondial-2018)
Zambie - Algérie 3-1
But : Brahimi (55)

11 juin 2017 à Blida (CAN-2019/qualifications)
Algérie - Togo 1-0
But : Henni (23)

6 juin 2017 à Blida (amical)
Algérie - Guinée 2-1
Buts : Hanni (37), Soudani (78)

23 janvier 2017 à Franceville, Gabon (phase finale/CAN-2017)
Algérie - Sénégal 2-2
Buts : Slimani (10, 50)

19 janvier 2017 à Franceville, Gabon (phase finale/CAN-2017)
Algérie - Tunisie 1-2
But : Hanni (90+1)

15 janvier 2017 à Franceville, Gabon (phase finale/CAN-2017)
Algérie - Zimbabwe 2-2
Buts : Mahrez (13, 82)

7 janvier 2017 à Blida (amical)
Algérie - Mauritanie 3-1
Buts : Hanni (52), Bounedjah (73), Bentaleb (90+1)

12 novembre 2016 à Uyo (qualifications/Mondial-2018)
Nigeria - Algérie 3-1
But : Bentaleb (66)

9 octobre 2016 à Blida (qualifications/Mondial-2018)
Algérie - Cameroun 1-1
But : Soudani (7)

4 septembre 2016 à Blida (qualifications/CAN-2017)
Algérie - Lesotho 6-0
Buts : Soudani (8, 39), Mahrez (18, 74), Taïder (24), Boudebouz (45+2 s.p.)

Total en 10 matchs : 4 victoires - 3 nuls - 3 défaites
Buts inscrits : 20 - Buts encaissés : 15

Buteurs : Soudani (4), Mahrez (4), Hanni (4), Slimani (2), Bentaleb (2), Taïder (1), Boudebouz (1), Bounedjah (1), Brahimi (1)

Le point du groupe B avant la 4^e journée

Le point du groupe B des qualifications (Zone Afrique) du Mondial-2018 de football, avant le déroulement de la quatrième journée lundi et mardi

Lundi 4 septembre : Cameroun - Nigeria 18h00
Mardi 5 septembre : Algérie - Zambie 20h30

Classement:	Pts	J	G	N	P	bp	bc	dif
1. Nigeria	9	3	3	0	0	9	2	+7
2. Zambie	4	3	1	1	1	5	4	+1
3. Cameroun	2	3	0	2	1	2	6	-4
4. Algérie	1	3	0	1	2	3	7	-4

Déjà joués :

Zambie - Nigeria 1-2
Algérie - Cameroun 1-1
Nigeria - Algérie 3-1
Cameroun - Zambie 1-1
Nigeria - Cameroun 4-0
Zambie - Algérie 3-1

Reste à jouer :

02/10/2017 : Nigeria - Zambie
02/10/2017 : Cameroun - Algérie
06/11/2017 : Zambie - Cameroun
06/11/2017 : Algérie - Nigeria

NDLR : Le premier de chaque groupe se qualifie à la phase finale du Mondial-2018 en Russie.

La Belgique 5^e nation qualifiée

La Belgique est devenue la 5^e nation qualifiée à la phase finale de la coupe du Monde de football (Russie-2018), après son succès en déplacement en Grèce (1-2), signant une 13^e participation au Mondial de son histoire.

Le but de la qualification a été inscrit, à un quart d'heure du terme, par Romelu Lukaku, l'attaquant transféré d'Everton à Manchester United cet été pour 85 millions d'euros.

La qualification de la Belgique ne souffre aucune discussion tant les Diabes auront été autoritaires durant cette campagne de qualifications, durant laquelle ils ont pour l'instant signé 7 victoires et 1 nul, pour un total de 35 buts inscrits contre 3 concédés.

La Russie, le Japon, l'Iran, le Mexique et le Brésil sont également déjà qualifiés pour le prochain Mondial.

Les Grecs disputeront eux la deuxième place du groupe avec la Bosnie. Face à la Belgique, leur attaquant vedette Kostas Mitroglou leur a beaucoup manqué. Néanmoins, le milieu belge, Thomas Meunier reconnaît que l'équipe manque de quelque chose.

"La qualification est là, mais il on n'a pas réussi le match qu'il fallait. On savait que la Grèce jouerait comme ça, si repliée. On n'a pas l'habitude de jouer face des blocs aussi défensifs." De son côté le capitaine, Jan Vertonghen estime que les joueurs ne sont pas satisfaits de leur prestation.

"On est contents du score mais pas du match. Face aux équipes défensives nous éprouvons des difficultés à jouer plus vite et à être plus rapides. Nous devons améliorer cela".

CHAN 2018: Report de la visite d'inspection de la CAF au Kenya



La visite de la délégation de Confédération africaine de football (CAF) au Kenya, prévue du 7 au 12 septembre, visant à inspecter les installations kényanes pour le Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2018), a été reportée à l'indiqué l'instance dirigeante du football africain.

L'annulation du résultat de l'élection présidentielle kényane, décidée par la Cour suprême le 1er septembre 2017, semble être à l'origine de cette décision.

"Nous venons juste d'apprendre que, au regard des événements récents, la CAF va envoyer son deuxième vice-président, Constant Omari, pour évaluer la situation politique et sécuritaire du pays, avant que la CAF ne procède à la visite d'inspection", a déclaré le président de la Fédération kényane de football, Nick Mwendwa.

Le Comité exécutif de la CAF doit se réunir le 23 septembre à Accra et décidera peut-être, à cette occasion, de délocaliser le CHAN 2018 dans un autre pays.

La sélection algérienne des joueurs locaux avait été éliminée par son homologue libyenne du CHAN-2018 après avoir perdu la manche aller 2-1 à Constantine et ont fait match nul (1-1) lors de la manche retour à Sfax (Tunisie).

APS

MONDIAL-2018/QUALIF (CONCACAF): 8^E JOURNÉE: Périlleux déplacement des Etats-Unis au Honduras



Les Etats-Unis effectuent, mardi, un périlleux déplacement en Honduras, un concurrent direct pour la qualification au Mondial-2018 en Russie, lors de la 8^e journée des éliminatoires, et seront tenus de réagir, après leur défaite à domicile face au Costa Rica (2-0) vendredi.

Invaincus en 14 matchs jusqu'à vendredi dernier face au Costa Rica, très réaliste, "Team USA" et son sélectionneur Bruce Arena doivent démontrer un autre visage, car il ne reste donc plus qu'un billet à saisir pour aller en Russie sur les trois disponibles dans la zone du Concafac.

Le Mexique, leader du groupe, est officiellement qualifié depuis vendredi (17 pts) et le Costa Rica (14 pts) qui reçoit "El Tri", devrait rapidement l'imiter aux yeux d'Arena.

"Face au Costa Rica, ont été dominés dans tous les compartiments du jeu, dans le coaching aussi, ils ont été simplement meilleurs que nous", avait reconnu le sélectionneur américain, rappelé en novembre pour succéder à Jürgen Klinsmann.

"Depuis le début de cette campagne, notre qualification a toujours été compliquée à aller chercher, cela va être une bataille entre les quatre dernières équipes, mais tout dépend encore de nous", a-t-il noté.

Avec huit points, les Etats-Unis sont 3^e, mais ne devançant le Honduras que grâce à une meilleure différence de buts.

Le Honduras, à San Pedro Chula, est justement le prochain adversaire du capitaine Michael Bradley et de ses coéquipiers: "Notre groupe a beaucoup de ressources", a-t-il noté.

"On va là-bas pour ramener trois points, il faudra être agressif, mais même si on ne ramène qu'un point, on sera toujours maître de notre destin", a rappelé Bradley.

Arena a prévu de remanier son équipe, notamment sa défense, bien mal inspirée face aux costariciens.

Il restera deux matchs à disputer à "Team USA" le mois prochain face au Panama (5e, 7 pts) à domicile, avant de se déplacer à Port of Spain, chez la lanterne rouge, Trinité-et-Tobago (6e, 3 pts) où l'attendra peut-être son visa pour la Russie.

Le programme de la 8^e journée:

Mardi:
(19h36 GMT) Honduras - Etats-Unis
(23h05 GMT) Costa Rica - Mexique
Panama - Trinité-et-Tobago

Classement	Pts	J	G	N	P	bp	bc	diff
1. Mexique	17	7	4	2	0	9	2	+7
2. Costa Rica	14	7	4	2	1	11	4	+7
3. Etats-Unis	8	7	2	2	3	11	10	+1
4. Honduras	8	7	2	2	3	8	15	-7
5. Panama	7	7	1	4	2	4	5	-1
6. Trinité-et-Tobago	3	7	1	0	6	4	12	-8

NDLR: les trois premiers sont qualifiés pour le Mondial-2018, le quatrième participera à un barrage aller-retour contre le cinquième des qualifications de la zone Asie.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (2E JOURNÉE): NA Hussein-dey- USM Alger domicilié au stade 20-Août 55 (LFP)

Le Match NA Hussein-dey -USM Alger comptant pour la deuxième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis programmé une première fois au stade Mustapha Tchaker de Blida, se jouera finalement au stade du 20 août 1955 d'Alger, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.

Ce changement est intervenu suite aux réclamations du club nahdiste qui, devant l'indisponibilité du stade du 5 juillet 1962 d'Alger, a catégoriquement refusé de jouer ce derby ailleurs qu'au stade du 20 août 1955 d'Alger.

Par ailleurs, si la date de déroulement de la rencontre n'a pas subi de changement, le coup d'envoi a été avancé à 17h00 (au lieu de 17h45) alors que le match entre la réserve des deux formations se jouera sur le même terrain, à partir de 14h00. Lors de la première journée, l'USM Alger a battu Paradou AC (2-1), tandis que le NAHD s'est incliné devant le CS Constantine sur le score de 3 à 1.



LIGUE 1 MOBILIS / DRB TADJENANET : Kamel Moussa nouvel entraîneur (club)

Le technicien Kamel Moussa est devenu le nouvel entraîneur du DRB Tadjenanet, en remplacement du Français François Bracci, limogé, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football dimanche soir sur sa page officielle sur Facebook.

Moussa reste sur une expérience "positive" avec le MC Alger, qu'il a qualifié pour les quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) en plus d'une position de vice-champion d'Algérie lors du précédent exercice du championnat.

Le natif de Guelma a dirigé lundi sa première séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade de Lehoui Smail, à quelques jours de la réception

du CS Constantine vendredi prochain dans le cadre de la 2^e journée de la compétition.

Le "Difaâ" a réalisé une bonne opération lors de la journée inaugurale, disputée le week-end du 25 et 26 août en damant le pion en déplacement à l'Olympique Médéa (1-1).

Bracci est devenu le premier entraîneur à "sauter" de la saison, laissant la porte ouverte à d'autres éventuelles limogées alors que le championnat n'est qu'à ses débuts. En pleine période d'intersaison, l'entraîneur du nouveau



promu l'USM Blida Farid Zemiti a démissionné de son poste contestant "la lenteur de la direction à régulariser la situation financière des

joueurs". Il a été remplacé par Samir Boudjaârane, qui a échoué lors de son premier match en s'inclinant sur le terrain du MC Oran (3-0).

USM BLIDA : Le président Chouaib Alim jette l'éponge

Le président de l'USM Blida, nouveau promu en Ligue 1 Mobilis de football, Chouaib Alim a présenté sa démission de son poste, contestant la lenteur des autorités locales à venir en aide au club "en ce début de la saison, a appris l'APS lundi auprès de la formation de la ville des roses.

Alim (28 ans) a été désigné président par les actionnaires de la SSA/USMB en remplacement de Smail Berdaoui avec comme objectif de restructurer le club et d'assainir sa situation financière, sans toutefois aller au bout de sa mission.

Et pour cause, ses nombreux appels aux autorités locales et aux industriels de la wilaya, au nombre de 2000 opérateurs, pour venir en aide au club, n'ont pas trouvé d'échos.

La situation du club risque de s'aggraver davantage puisque les joueurs doivent encore trois mois de salaire du précédent exercice alors qu'ils n'ont rien encore perçu cette saison. L'USMB a mal entamé sa saison en s'inclinant lors de la première journée en déplacement face au MC Oran (3-0).

La barre technique avait été confiée à Samir Boudjaârane en remplacement

de Farid Zemiti, démissionnaire durant l'intersaison. Zemiti a fini par jeter l'éponge au bout de quelques séances d'entraînement en réaction au non paiement des joueurs, préférant se retirer "au lieu de continuer à travailler dans des

condition difficiles", selon ses propos. Les coéquipiers de la nouvelle recrue Hamza Zeddani (ex-NA Hussein-Dey) tenteront de se racheter samedi prochain à domicile face à la JS Kabylie à l'occasion de la 2^e journée de la compétition.

LIGUE 2 MOBILIS (2E JOURNÉE) : Le match RCK-MOB domicilié au stade 20-Août 1955 (LFP)

Le match RC Kouba - MO Béjaïa se jouera vendredi 8 septembre 2017 au stade du 20-Août 1955 (Alger), pour le compte de la deuxième journée du championnat de Ligue 2 Mobilis de football, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Le stade Benhaddad où évolue habituellement le "Raed" étant actuellement indisponible pour cause de travaux, les Verts en Blanc se devaient, en effet, de trouver une autre domiciliation, pour y accueillir leurs adversaires en attendant la réhabilitation du stade Benhaddad, et la LFP a finalement décidé de les placer au stade du 20-Août 1955, qui abrite déjà les matchs du CR Belouizdad et du NA Hussein Dey.

"Le coup d'envoi du match RC Kouba - MO Béjaïa sera donné à 17h00" a ajouté la LFP dans un communiqué, en annonçant qu'elle n'a pas encore tranché concernant la domiciliation du match AS Aïn M'lila - RC Relizane. Comme à Kouba, le stade d'Aïn M'lila est actuellement dans l'incapacité d'abriter les matchs des Rouge et Noir, faisant que ces derniers soient eux aussi dans l'obligation de trouver une domiciliation provisoire en ce début de saison.

Cornet reste à Lyon

Courtisé par de nombreux clubs (Dortmund, Cologne, Watford et l'AS Roma), Maxwel Cornet ne quittera pas l'Olympique Lyonnais lors des dernières heures du mercato estival. L'Equipe est catégorique et affirme que l'ailier rhodanien (20 ans), lié avec les Gones jusqu'au 30 juin 2021, restera bel et bien lyonnais cette saison.



Hazard : «Zidane est magique»

Le joueur de Chelsea pense que le Real doit sa réussite actuelle à Zinédine Zidane : "Je pense qu'en ce moment, le Real Madrid est la meilleure équipe du monde. Ils ont tout gagné, ils ont de bons joueurs et un grand entraîneur", rappelle Hazard dans les colonnes de Marca. L'ancien Lillois fait l'éloge des Merengues, mais c'est surtout l'ancien meneur de jeu d e s

Bleus qui suscite son admiration: "Il a déjà tout gagné comme joueur et entraîneur. C'est un type spécial. Tout le monde connaît le joueur qu'il a été. Quand on pense football, on pense Zidane parcequ'il était capable de tout sur un terrain. Et maintenant, sur le banc de touche, il a accompli de grandes choses. Il est magique". Des propos relayés par Football.

Griezmann à moitié prix !

Antoine Griezmann, dont la clause libératoire a été fixée à 200 millions d'euros par l'Atlético Madrid, coûtera deux fois moins cher en janvier prochain.

Janvier sonnera le retour du mercato. Et des rumeurs pour Antoine Griezmann. L'attaquant français, qui s'est lui-même donné "six chances sur dix" de rejoindre Manchester United au début de l'été avant de rempiler à l'Atlético Madrid par loyauté envers le club, interdit d'aligner toute recrue par la Fifa, va sans doute encore faire les gros titres cet hiver. Car son prix va (re)devenir raisonnable, pourrait-on dire, surtout vu la tendance actuelle d'un marché qui s'est envolé. Selon AS, "Grizi" avait accepté, au moment de signer sa prolongation de contrat jusqu'en 2022, de faire passer sa clause libératoire à 200 millions d'euros. Mais ce montant sera réduit de moitié dès que la sanction prise à l'encontre des Colchoneros sera levée. Début 2018, donc, l'international tricolore (26 ans), dont la valeur est estimée à 80 millions d'euros par le site spécialisé Transfermarkt, pourra partir contre un chèque de 100 millions d'euros. Une bonne affaire. Rien ne dit que le natif de Mâcon, très attaché aux Rojiblancos et à son entraîneur Diego Simeone, quittera la capitale espagnole en milieu d'exercice, mais les équipes intéressées par son profil risquent inévitablement de revenir à la charge. Les Matelassiers pourraient d'ailleurs ne pas s'opposer à son départ s'ils arrivaient (enfin) à conclure le retour de Diego Costa. Le buteur espagnol, sur lequel Antonio Conte ne compte plus, souhaite quitter Chelsea et revenir à l'Atléti.



Diego Costa traîné en justice ?

Décidément, ça ne s'arrange pas entre Diego Costa et son employeur, Chelsea. Indésirable mais encore sous contrat avec les Blues, l'international espagnol passe actuellement du bon temps au Brésil, son pays natal. Par conséquent, il n'assiste plus aux entraînements du club londonien, alors qu'il fait partie de la liste de joueurs sélectionnés par Antonio Conte pour cette saison de Premier League. Si la situation n'évolue pas, le Daily Express rapporte que les champions d'Angleterre songeraient à traîner l'affaire en justice et réclamer pas moins de 54,6 millions d'euros pour non-respect de contrat. Désireux de rejoindre l'Atlético de Madrid cet hiver, l'attaquant de la Furia Roja pourrait rapidement rentrer à Londres, comme lui a fraîchement conseillé le club madrilène.

POURQUOI OLIVIER GIROUD N'EST PAS ALLÉ À EVERTON

Olivier Giroud n'a pas peur de la concurrence. L'attaquant l'a connu en équipe de France où il est aujourd'hui titulaire, et devrait y faire face cette saison à Arsenal. Si Alexis Sanchez est finalement resté au club, Alexandre Lacazette a fait son arrivée pour plus de 50 millions d'euros. Une situation qui aurait pu poussé Giroud à faire ses valises...

Mais l'avant-centre est resté également chez les Gunners. Pourtant, il avait une touche du côté de l'OM, mais surtout à Everton. Désireux de rester en Premier League, Giroud se serait vu proposer une place de titulaire chez les Toffees. C'est en tout cas ce qu'avance Charlie Adam, dans des propos relayés par la presse anglaise.

« L'accord était quasiment acté. Giroud devait rejoindre Everton, pour remplacer Lukaku parti à Manchester United. » affirme le milieu de terrain de Stoke City. « Mais j'ai appris que c'est sa femme, ou fiancée je ne sais pas, qui a refusé. »

Peu importe le motif, les supporters d'Arsenal conserveront leur grand attaquant cette saison.



Manolas vers une prolongation

Tout proche de la sortie pendant l'été, et annoncé notamment avec insistance sur les tablettes de la Juventus Turin, Kostas Manolas pourrait finalement s'installer durablement à l'AS Rome. Selon les informations du Corriere dello Sport, le défenseur central serait sur le point de rempiler chez les Giallorossi, avec à la clé un contrat courant jusqu'en 2021 ou 2022. Dans les dernières

heures du mercato estival qui vient de s'achever, l'international grec aurait par ailleurs refusé de s'engager en faveur du Zénith Saint-Petersbourg, qui également vu Ayman Abdennour lui filer entre les doigts au profit de l'Olympique de Marseille.



ALGÉRIE - FRANCE

Messahel : «Introduction d'une demande pour la nomination d'Abdelkader Mesdoua en qualité d'ambassadeur d'Algérie en France»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a indiqué lundi qu'une demande avait été introduite pour la nomination d'Abdelkader Mesdoua en qualité de nouvel ambassadeur d'Algérie en France.

"Nous avons introduit une demande pour la nomination d'Abdelkader Mesdoua en qualité d'ambassadeur d'Algérie en France", a déclaré M. Messahel en marge de l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, rappelant que "les priorités de tout ambassadeur consistent en la mise en œuvre de la politique extérieure du pays et de la stratégie établie par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le cadre du nouveau déploiement de la diplomatie algérienne qu'il s'agit des relations avec les pays voisins ou à l'échelle internationale".

Concernant le dossier libyen et en réponse à une question sur la réouverture de l'ambassade d'Algérie en Libye, M. Messahel a indiqué que "l'Algérie sera bientôt présente à Tripoli". Le ministre des Affaires étrangères a réaffirmé que l'Algérie "poursuit ses efforts pour le règlement de la crise libyenne", rappelant la récente visite en Algérie du nouvel envoyé du secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en Libye, Ghassan Salamé. Les deux parties "se sont concertées et ont procédé à un échange de vues sur les efforts déployés en faveur de la mise en œuvre de l'accord du 17 décembre et ceux consentis par les pays voisins et l'Algérie pour rassembler les Libyens et trouver une solution à la crise dans un cadre politique consensuel entre toutes les parties au conflit dans ce pays frère", a-t-il précisé.

M. Yousfi s'entretient avec l'ambassadeur de France des projets de partenariat économiques en cours de maturation

Le ministre de l'Industrie et des mines, M. Youcef Yousfi, s'est entretenu, lundi à Alger, avec l'ambassadeur de France en Algérie, M. Xavier Driencourt, des différents projets de partenariat économiques, en particulier ceux en cours de maturation, a indiqué un communiqué du ministère.

L'entretien a permis de procéder à une évaluation globale de la coopération bilatérale dans les secteurs de l'industrie et des mines et d'examiner les moyens de la consolider davantage.

Les deux parties ont mis en exergue le renouveau que connaît la relation bilatérale, notamment dans le domaine économique depuis la visite d'Etat qu'a effectuée en Algérie l'ancien président français, François Hollande, en décembre 2012.

A l'occasion de cette rencontre, le ministre a rappelé les grands axes de la nouvelle vision économique de l'Algérie axée sur la promotion de l'industrie pour contribuer à la diversification de l'économie nationale.

Il a également exprimé à son interlocuteur sa disponibilité à soutenir les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, en souhaitant voir les entreprises françaises saisir davantage les opportunités qu'offre l'économie nationale.

ALGÉRIE - ITALIE

Le ministre italien de l'Intérieur, Marco Minniti : «L'Algérie, «un pays clé» dans la région pour l'Italie»

Le ministre italien de l'Intérieur, Marco Minniti, a indiqué que l'Algérie représentait pour l'Italie un «pays clé» dans la région, saluant la «collaboration étroite» que lie les deux pays dans beaucoup de domaines.

«L'Algérie représente pour l'Italie un pays clé dans la région avec lequel nous collaborons étroitement dans beaucoup de domaines comme la stabilisation de la Libye à travers le dialogue et le consensus, la sécurité dans le Sahel, la lutte contre les organisations terroristes transnationales et l'approche structurelle pour le développement de l'Afrique subsaharienne», a déclaré le ministre italien dans un entretien au quotidien *El-Watan* publié lundi à l'occasion de sa visite officielle en Algérie.

Il a ajouté que l'Algérie et l'Italie partageaient toutes les deux la «nécessité d'affronter les causes profondes du phénomène des migrations avec une approche respectueuse des droits de l'homme fondamentaux, mais très claire sur la dimension politique qui ne peut faire abstraction d'une forte co-responsabilisation internationale».

A une question sur la gestion du phénomène de l'immigration clandestine, le ministre italien a indiqué que l'Algérie «représente pour nous une référence particulièrement importante de par sa capacité de contrôle de frontière mais aussi pour avoir su accueillir un nombre important de réfugiés», ajoutant que l'Algérie était également «touchée par les activités de la criminalité transnationale qui exploite les itinéraires migratoires de l'Afrique subsaharienne».

«Aux défis internationaux, on répond par une approche intégrée et nous savons que l'Algérie est un interlocuteur solide, conscient et visionnaire», a-t-il souligné.



Concernant la coopération entre les deux pays en matière de lutte contre le terrorisme, M. Minniti l'a qualifiée d'«excellente», précisant que l'expérience algérienne dans ce domaine était «précieuse». Il s'agit d'une approche multidimensionnelle qui prend en compte différents aspects, pas seulement de la lutte mais aussi la prévention à travers une stratégie organique visant l'affaiblissement de la menace relative, en particulier au radicalisme religieux», a-t-il poursuivi.

Le ministre italien, qui a relevé que le terrorisme était devenu «mondial» et «transnational», a estimé que la collaboration en matière de lutte contre ce fléau, «doit s'intensifier». «Dans ce sens, nous pensons qu'il est primordial de renforcer les canaux de collaboration déjà actifs entre nos pays, en les adaptant toujours plus à la nouvelle fonction que le phénomène est en train de prendre, toujours plus en relation avec le web», a-t-il souligné.

Par ailleurs et concernant la communauté algérienne

établie en Italie, M. Minniti a fait savoir qu'environ 30.000 citoyens algériens résident légalement en Italie, précisant, que pour ceux en situation irrégulière, «nous travaillons avec les autorités algériennes pour améliorer notre collaboration dans ces cas».

A propos de la crise libyenne, M. Minniti a mis en exergue l'importance de la stabilisation de la Libye «pour un nombre de raisons objectives», citant notamment celles d'assurer un avenir de paix et de prospérité au peuple libyen et de l'Italie en évitant que les organisations terroristes et criminelles «trouvent un terrain fertile en Libye» pour déstabiliser la région.

«Vers l'actualisation de l'accord sécuritaire bilatéral de 2009»

L'Algérie et l'Italie ont décidé d'actualiser, en octobre prochain à Rome, l'accord qu'ils ont signé en 2009 portant notamment sur le domaine sécuritaire, a indiqué lundi à Alger le ministre

italien de l'Intérieur Marco Minniti. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, M. Minniti a souligné avoir abordé avec son homologue algérien le volet portant sur «la lutte contre le terrorisme et la sécurité en générale».

«Nous avons décidé d'améliorer l'accord de 2009, en créant un nouvel accord actualisé, étant donné que beaucoup de choses ont changé ces dernières années dans le monde», a-t-il affirmé, précisant qu'une décision a été prise pour la création de deux groupes de travail mixtes qui devront «se pencher sur leur mission afin que nous puissions signer, fin octobre prochain à Rome, cet accord».

Tout en saluant le rôle «crucial» de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme, le ministre italien de l'Intérieur a rappelé les «fortes relations» qui existent entre les deux pays, notamment dans le domaine sécuritaire. «Nous avons déjà des relations excellentes et nous les avons renforcées aujourd'hui, étant donné que la coopération entre nos deux pays est tout à fait cruciale dans ce domaine», a-t-il souligné, rappelant que l'Algérie «est un pays avec lequel l'Italie entretient des relations très anciennes».

Le ministre italien de l'Intérieur est arrivé hier à Alger pour une visite de travail.

Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par M. Bedoui.

M. Ouyahia reçoit le ministre italien de l'Intérieur

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier le ministre italien de l'Intérieur, Marco Minniti, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience a donné lieu à l'examen de l'état d'évolution des relations bilatérales, notamment la coopération sécuritaire, la lutte contre la criminalité transfrontalière et la circu-

lation des biens et des personnes". Elle a également permis de procéder à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun», précise le communiqué.

L'entretien s'est déroulé en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, ajoute la même source.

M. Messahel reçoit à Alger le ministre italien de l'Intérieur

Le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel a reçu hier à Alger le ministre italien de l'Intérieur, M. Marco Minniti, qui effectue une visite de travail en Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience, M. Minniti a souligné avoir abordé avec M. Messahel les relations bilatérales, la lutte commune contre le terrorisme et les organisations terroristes transnationales et la stabilisation de la Libye. M. Minniti a relevé que les rapports entre les deux pays "sont déjà excellents", en exprimant sa volonté de renforcer davantage les relations bilatérales en ce qui concerne les questions stratégiques. "L'Algérie et l'Italie ont un intérêt vital en ce qui concerne la Méditerranée et surtout la Méditerranée

centrale", a-t-il souligné. Concernant la coopération entre les deux pays en matière de lutte contre le terrorisme, M. Minniti l'a qualifiée d'«excellente», précisant que l'expérience algérienne dans ce domaine était «précieuse».

"Il s'agit d'une approche multidimensionnelle qui prend en compte différents aspects, pas seulement celui de la lutte mais aussi la prévention à travers une stratégie visant l'affaiblissement de la menace en particulier le radicalisme religieux, a-t-il indiqué. Evoquant la crise libyenne, M. Minniti a affirmé que l'Algérie et l'Italie sont intéressées par la stabilisation de ce pays car, "une Libye stable est cruciale pour la lutte contre le terrorisme et le trafic d'êtres humains".

DIPLOMATIE

M. Fouad Sadiq Mohamed Al-Baharna nouvel ambassadeur du Bahreïn en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son accord à la nomination de M. Fouad Sadiq Mohamed Al-Baharna, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Royaume du Bahreïn auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indiquait hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.